

0034

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE  
DES BIBLIOTHEQUES

1975  
27

EM DIOUF

IMPORTANCE DES AUXILIAIRES  
AUDIO - VISUELS  
DANS LES BIBLIOTHEQUES AFRICAINES

VILLEURBANNE

1975

**ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BIBLIOTHEQUES**

**IMPORTANCE DES AUXILIAIRES  
AUDIO-VISUELS  
DANS LES BIBLIOTHEQUES AFRICAINES**

**Note de synthèse présentée par Oumou Modibo DIOUF**

**Sous la direction de M. Jean FONTVIEILLE**

1975  
27



**VILLEURBANNE**

**1975**

10583

## PLAN

### 0 Introduction

### 1 Pourquoi l'audio-visuel dans les bibliothèques ?

#### 1.1. Le livre et les bibliothèques : le système traditionnel

#### 1.2. Société nouvelle et audio-visuel

### 2 Rôle de l'audio-visuel dans les bibliothèques africaines

#### 2.1. Approche du problème

#### 2.2. Auxiliaires audio-visuels des bibliothèques et éducation

##### 2.2.1. Le système scolaire

##### 2.2.2. L'Education de base des ruraux

#### 2.3. Importance de l'audio-visuel dans la conservation des traditions orales

##### 2.3.1. Cultures orales africaines et colonisation

##### 2.3.2. Les civilisations orales africaines et le livre

##### 2.3.3. vers des méthodes nouvelles

#### 2.4. L'animation des bibliothèques

##### 2.4.1. L'animation des bibliothèques scolaires

##### 2.4.2. L'animation des bibliothèques publiques

### 3 Conclusion

### 4 Annexes

#### 4.1. Etude des techniques et des types de documents

#### 4.2. Préservation des documents et maintenance des appareils

#### 4.3. Coût des installations.

## INTRODUCTION

Au moment où la civilisation de l'imprimé en période de mutation s'interroge sur son devenir, historiens et professionnels du livre, sociologues et éditeurs s'accordent à penser qu'un nouveau langage, l'audio-visuel, est en train de se développer, qui prendra une place croissante à côté de la communication écrite.

Dans cette perspective, nous nous attacherons à étudier l'adaptation dans les pays Africains de l'audio-visuel, que l'on peut définir comme "toutes les techniques de conservation et de transcription de la lumière et du son, ainsi que celles impliquant un transport à distance de l'information visuelle ou sonore, avec possibilité de reproduction". (1)

Il nous a paru opportun d'utiliser cette définition, qui limite notre propos aux media dits électroniques ou électriques, comme la télévision, le disque, la radio, le cinéma et la photo - Ceci nous permet de faire le départ avec les autres moyens de communication de masse, tels que la presse, le livre de poche, la bande dessinée et l'affiche, dont les relations avec l'imprimé sont évidentes -

L'intérêt de ces techniques est prouvé par la progression rapide de l'image et du son par rapport à l'écrit - Cette croissance apparaît dans le tableau ci-dessous, publié par l'U.N.E.S.C.O. en 1966. Cette étude comparative est axée sur trois types de media : journaux, radio et télévision, et couvre une période de cinq ans.

-----

(1) Jean-Paul GOUREVITCH. - Clefs pour l'audiovisuel, p. 12

Mass media pour 1000 habitants, 1961-1966 (1)

Pays	Journaux			Radio			Télévision			
	Types									
	Années	1961	1966	%	1961	1966	%	1961	1966	%
AFRIQUE		12	12	0	23	44	+91	1	2	+100
ASIE		40	41	+2,5	21	36	+71	6	11	+83
AMERIQUE DU SUD		80	65	-19	110	151	+37	20	35	+75
MOYENNE MONDIALE		98	104	+6	132	179	+36	38	59	+55
U.R.S.S.		181	274	+51	205	330	+61	30	82	+173
EUROPE		230	245	+7	218	275	+26	74	146	+97
OCEANIE		290	298	+2	206	212	+3	88	173	+97
AMERIQUE DU NORD		250	242	-3	730	967	+33	234	277	+18

Toutefois, quelques utilisations commerciales - ayant pour but la rentabilité - de l'image et du son donnent lieu à de vives contestations : une certaine image, comme le démontre la revue "Janus" (2) - De même la bibliographie de l'UNESCO recense 500 titres pour le seul problème des effets sur la jeunesse des scènes de violence au cinéma et à la télévision (3). Ces conséquences inattendues proviennent peut-être de la grande place que tiennent les loisirs dans les marchés européens de l'audio-visuel -

L'Afrique Noire par contre, ayant accédé beaucoup plus tard à ces nouvelles techniques a été influencée par l'utilisation de la Radio-Educative et de la Télévision Scolaire, sous l'égide de l'U.N.E.S.C.O. Nous citerons à cet égard les expériences télévisuelles mises en chantier en Côte d'Ivoire, tandis que le Sénégal se limite pour des raisons budgétaires à la vulgarisation de la Radio-Scolaire.

(1) Sources : U.N.E.S.C.O. - In: Anne-Marie THIBAUT-LAULAN : L'image dans la société contemporaine.

(2) "Janus" : n° 17 de mars-avril 1968, p. 50

(3) Albert KIENTZ : Pour analyser les media ; l'analyse de contenu.

Il faut reconnaître que ces expériences s'insèrent dans les programmes de planification de l'Education, laissant ainsi de côté une vaste partie de la population.

Un travail important reste donc à effectuer en direction de cette population - analphabètes, nouveaux alphabètes, lycéens etc. - non touchée par la Radio et la Télévision Scolaires.

C'est pour tenir compte de cette réalité que dépassant le cadre des seules bibliothèques publiques, nous préférons élargir notre champ d'investigation aux autres types de bibliothèques.

Nous serons donc amenée à situer la première partie de notre étude dans le cadre d'une réflexion sur les rapports des bibliothèques avec les systèmes socio-culturels.

Le second chapitre, qui constitue l'essentiel de notre analyse, s'ouvrira par une approche des problèmes posés aux bibliothèques africaines. Trois autres parties seront consacrées à l'importance des auxiliaires audio-visuels dans

- l'éducation
- "la collecte, la conservation et l'étude des traditions orales, ainsi que l'étude des arts africains", selon la recommandation de l'U.N.E.S.C.O., (1)
- et l'animation des bibliothèques africaines.

(1) Résolution 3.324 sur l'Etude des Cultures de l'Afrique, de la 13<sup>e</sup> session de la Conférence générale de l'U.N.E.S.C.O.

## 1/ POURQUOI L'AUDIO-VISUEL DANS LES BIBLIOTHEQUES ?

### 1.1 LE LIVRE ET LES BIBLIOTHEQUES : LE SYSTEME TRADITIONNEL.

Pour un nombre important de bibliothèques, le livre n'est pas le seul document conservé. Dès l'origine, ainsi que l'a souligné M. Henri-Jean Martin, statues, camées et curiosités y trouvent leur place, bientôt suivis des médailles, des périodiques, des estampes. Actuellement, les collections se sont étendues aux photos et diapositives, aux disques et aux bandes magnétiques, qui sont classés et communiqués au même titre que les livres. Or, les caractéristiques fondamentales des documents que nous venons de citer sont :

- de faire partie des moyens de communication de masse,
- d'être des média audio-visuels.

Dans ces conditions, peut-on penser que la conservation de ces documents par les bibliothèques relève d'une tradition ancienne, ou bien qu'il s'agit plutôt d'un phénomène nouveau ?

Il demeure que s'interroger sur la cause de la présence des mass media dans les bibliothèques revient à, étudier les relations de celles-ci avec les sociétés qu'elles desservent.

D'une manière générale, le rôle d'une bibliothèque est double : rendre ses collections accessibles au public le plus vaste possible, et contribuer aux progrès de la culture. Cette définition a l'avantage de coïncider avec l'éventail des tâches dévolues, à la bibliothèque publique, qui doit se préoccuper de permettre à chacun d'approfondir dans la direction de son choix les questions auxquelles il s'intéresse.

Les bibliothèques scolaires et universitaires doivent quant à elles consacrer leurs efforts à

- seconder les maîtres et les professeurs dans leurs fonctions pédagogiques ;
- encourager les élèves à parfaire leur formation scolaire et leur permettre d'acquérir le goût de la lecture ;
- assurer aux étudiants des services d'ordre bibliographique, satisfaire à leurs besoins de culture générale et aux exigences de la recherche.

De leur côté, les bibliothèques spécialisées fournissent aux institutions qu'elles complètent des services adéquats d'information bibliographique, en vue des études et recherches relevant de la spécialité de chaque institution.

Or, si jusqu'à présent ces besoins divers s'étaient vus satisfaits par le livre, il se trouve que depuis quelques années celui-ci est engagé dans un processus de mutation qui semble avoir atteint à l'heure actuelle sa période aiguë. Parmi les facteurs responsables de cette crise, on peut citer en premier lieu l'élévation des coûts de fabrication du livre, et la lourdeur de son appareil de diffusion. Le second volet se situe au niveau sociologique et concerne la place croissante des moyens de communication autres que le livre.

Rappelons à ce propos, les idées de M. Henri-Jean Martin, d'après lesquelles l'imprimerie devait son extension à l'essor de l'économie capitaliste. Le livre imprimé s'est donc trouvé dès l'origine lié à une certaine couche sociale, dont il a véhiculé la culture, et à l'idéologie des classes dominantes, dont il a reflété les valeurs. En concurrence avec l'amélioration des techniques de l'imprimerie, les progrès de l'alphabétisation ont contribué à élargir le nombre des lecteurs

sans pour autant abattre véritablement les obstacles dressés entre les non-dominants et la culture : la démarche et le support linguistique de la pensée véhiculée par le livre leur demeuraient en grande partie inaccessibles, car la livre ne leur donnait pas les clés de sa propre écriture.

L'exemple du livre au format de poche est à ce propos significatif. Apparu en France voici un peu plus de vingt ans, le livre de poche moderne apportait par ses techniques de fabrication et ses méthodes de diffusion les éléments d'une révolution. Le parti-pris de la réimpression et les tirages massifs ont permis d'abaisser les coûts, de façon que, le prix de ces ouvrages "n'excède jamais le gain d'une heure de travail". (1) Leur diffusion de son côté se trouve favorisée par l'exposition dans un nombre maximum de points de vente, de toutes catégories. En France "un catalogue en répertoriait 11.000 titres disponibles, répartis dans 173 collections" pour l'année 1973. "Un catalogue similaire offrait 12.000 titres en Allemagne, au printemps 1970". (2)

Toutefois, l'espoir suscité par l'apparition de ce nouveau moyen de communication n'a jusqu'ici trouvé que peu d'écho, puisque depuis 1964, le livre de poche n'a fait progresser la proportion des lecteurs français que de 1 %.

Ce chiffre étonne moins dès lors qu'on le rapproche du résultat d'une enquête menée par l'I.F.O.P. en 1967 : sur une population de plus de 6600 personnes, on relevait une proportion de non-lecteurs de 53 %. Cette proportion, étudiée par des méthodes similaires, atteint 39,4 % pour la Hongrie en 1964 et 40 % pour l'Italie en 1962. (2)

Le nombre élevé des non-lecteurs dans des pays où l'usage de l'imprimerie remonte à cinq siècles peut s'expliquer par des raisons multiples. Nous pensons qu'au nombre de celles-ci il convient de donner une place importante à l'existence de freins dus à la survivance d'une "structure élitaires où la communication écrite n'est organisée en tant que telle qu'à l'intérieur d'une couche sociale spécialisée, les lettres, puis plus tard les intellectuels - à qui est délégué la fonction culturelle." (3) A cause de cette structure, le livre devait connaître un échec relatif dans sa tâche de moyen de communication.

## 1.2 SOCIÉTÉ NOUVELLE et AUDIO-VISUEL

Cependant que le livre, de poche ou non, perpétuait une situation héritée du passé, les bibliothèques demeuraient convaincues qu'elles restaient au service de leurs usagers, qu'elles dépendaient d'eux pour faire valoir leur utilité. Tous les documents dont elles pourraient se doter ne seraient pleinement valables que dans la mesure où ils pourraient leur permettre d'accomplir leur tâche au mieux.

Dans le même temps, les moyens de communication de masse trouvaient un terrain d'élection dans une société "éclatée" : 150 années d'industrialisation poussée avaient désintégré les types de peuplements traditionnels - essentiellement ruraux et structurés autour de familles étendues, de villages, ou de quartiers. Par contre, les métropoles regroupaient désormais autour des lieux de production des individus isolés et des familles de type cellulaire. Ces derniers éléments allaient former la "société de masse" avide d'information et surtout de participation, aux besoins de laquelle le cinéma, la radio et la télévision devaient répondre.

(1) Albert LABARRE : Histoire du livre, p. 124

(2) Sources : Ronald E. BARKER et Robert ESCARPIN : la faim de lire, chap. VI

(3) Robert ESCARPIT : L'écrit et la communication, pp. 119-120

Compte tenu du nouveau type de communication introduit par ces média, on ne s'étonnera pas que ce soit la recherche pédagogique, liée par définition à l'étude de la communication, qui la première ait songé à ces techniques, pour revivifier un système scolaire devenu à certains égards insatisfaisant. Les bibliothèques scolaires, désireuses d'éviter une coupure due à leur manque d'évolution, prenaient conscience de la nécessité de s'adapter à ces tendances nouvelles et s'orientaient vers une reconversion en centres de documentation.

Dans un processus analogue, la bibliothèque publique se voyait soudain entourée d'une société caractérisée par l'omniprésence de l'image et du son dans la vie de ses membres. Or, la bibliothèque n'a d'existence qu'en tant que ses usagers la font vivre, et elle ne peut être efficace que si le public a réellement le désir de l'utiliser. C'est donc dans le cadre d'une adaptation à un public nouveau, à des formes culturelles nouvelles et à la nécessité de diffuser une culture véritablement populaire, que le matériel audio-visuel prenait sa place actuelle d'auxiliaire de plus efficace du livre.

## 2/ RÔLE DE L'AUDIO VISUEL DANS LES BIBLIOTHÈQUES AFRICAINES

### 2.1 APPROCHE DU PROBLÈME

Si dans les sociétés industrialisées les bibliothèques voient dans les techniques audio-visuelles des moyens non négligeables d'activation culturelle, leurs homologues africaines y trouvent des facteurs primordiaux de leur action. Ces dernières en effet, bien que réparties suivant le même schéma et définies comme nationales, scolaires, spécialisées etc . . . , ne se trouvent pas placées dans le même contexte culturel, et les réalités qu'elles ont à affronter sont bien spécifiques. En Afrique les bibliothèques font face à des problèmes qu'il est possible de regrouper sous trois rubriques : l'insuffisance du matériel, de lecture, les problèmes linguistiques et l'hétérogénéité des niveaux culturels.

- L'insuffisance quasi-générale du matériel de lecture s'explique par le nombre restreint des éditeurs Africains, et la faiblesse des tirages.

Entre 1960 et 1964, la population Africaine passait de 8,55 à 10 % de la population mondiale, tandis que pour la même période la production de livres ne dépassait pas 1,5 % de la production mondiale.

Cette situation connaît cependant une certaine amélioration, car on assiste depuis quelques années à la création de maisons d'édition africaines. Citons par exemple les Editions Clé de Yaoundé, et les N.E.A. (Nouvelles Editions Africaines) de Dakar et Abidjan, dont l'activité concerne le Sénégal et la Côte-d'Ivoire. D'autres maisons consacrent leur production à l'Afrique, bien qu'ayant leur siège à Paris : il s'agit des Editions Présence Africaine, premières du genre, et Afrique Biblio-Club, de création plus récente.

Les importations, qui pourraient représenter une solution, se heurtent à l'insuffisance des ressources des bibliothèques, dont la politique d'acquisition donne par ailleurs la priorité aux ouvrages didactiques.

Quant à la diffusion du livre par les librairies et les clubs de vente, elle ne saurait représenter qu'un assez faible apport, dans la mesure où les revenus annuels par habitant demeurent inférieurs à cent dollars.

Un second aspect de la situation concerne les problèmes linguistiques. Les manuels et les autres ouvrages communiqués par les bibliothèques sont écrits dans les langues officielles dans lesquelles s'effectue la scolarisation, soit la plupart du temps le français ou l'anglais. Les oeuvres des écrivains et des poètes Africains sont également rédigées dans ces langues, ce qui restreint le bénéfice des collections à une mince couche des populations.

Des livres écrits dans diverses langues africaines sont disponibles depuis plusieurs années déjà, et les périodiques se multiplient. Citons par exemple "Kaddu" et "Demb ak Tey" au Sénégal, le mensuel "Kibaro" au Mali, et au Cameroun plusieurs mensuels en Douala ou en Ewondo, par exemple Nlep be christen

Mais ces publications ont malheureusement l'inconvénient de n'être comprises que par des groupes ethniques parfois restreints. Cependant l'évolution conduit à des regroupements par zones linguistiques étendues. On peut évoquer à cet égard l'intérêt du Swahili pour l'Afrique Centrale et Orientale. L'Afrique de l'Ouest pour sa part encourage l'étude du Poular, du Malinké et du Haoussa, qui sont des langues comprises de plusieurs millions d'habitants et se parlent

dans plusieurs Etats.

En dernier lieu, les populations alphabétisées en Arabe ne disposent pas d'ouvrages de lecture dans les bibliothèques publiques, alors même que l'école coranique a mis de nombreux Africains islamisés à même de déchiffrer l'alphabet arabe. Au Sénégal par exemple, des enquêtes "montrent que dans chaque village, il y a au moins quatre ou cinq personnes (jusqu'à vingt-cinq chez les Toucouleurs du Fleuve) capables de lire et d'écrire l'arabe, et au moins autant (surtout chez les Wolofs) susceptibles de transcrire leur langue en caractères arabes." (1)

Le dernier problème qui se pose aux bibliothèques africaines réside dans l'hétérogénéité des niveaux culturels et au premier rang des question à prendre en considération figure l'analphabétisme. Malgré l'immense effort d'alphabétisation et de scolarisation entrepris par les pays Africains, les taux d'analphabétisme avoisinent encore 70 à 90 % de la population, les zones rurales restant très enclavées par suite du manque d'infrastructures, de maîtres, de manuels.

En Tanzanie, pour ne citer qu'un exemple, 75 à 85 % des habitants sont illettrés car 90 % d'entre eux vivent dans les zones rurales (2). Les groupements nomades et les femmes sont également des groupes fortement touchés par l'analphabétisme.

A côté des analphabètes totaux, c'est-à-dire ne sachant ni lire ni écrire dans aucune langue, figurent les nouveaux alphabètes, adultes pour la plupart, qui ont acquis les mécanismes de la lecture dans le cadre des campagnes d'alphabétisation. Ils peuvent être rapprochés des post-scolaires, groupement fragile constitué par les jeunes adolescents qui n'ont pas trouvé d'insertion dans les établissements secondaires et qui, devenus employés, apprentis ou jeunes chômeurs urbains, sont fortement menacés d'analphabétisme "technique" par suite du manque de textes.

Enfin la population scolarisée, lycéens, étudiants etc... pose moins de problèmes. La question qui se pose à leur sujet est l'éloignement de la bibliothèque publique de leurs lieux de vie et de travail. L'effort de la bibliothèque consistera à conduire par les moyens les plus appropriés ces lecteurs potentiels au livre.

Devant des problèmes d'une telle ampleur et d'une telle spécificité, les bibliothèques traditionnelles avaient peu de chances de se montrer efficaces dans le court et le moyen terme. Il fallait donc saisir le "raccourci" audio-visuel évoqué par M. Robert ESCARPIT. C'est vers cette solution que les pays Africains se tournent en toute lucidité, conscients que le livre reste la base des systèmes de transmission du savoir, mais qu'il est réservé pour l'instant à une mince "élite" urbaine, et que leur véritable développement passe par l'information et l'alphabétisation des masses rurales.

(1) Vincent MONTEIL : L'islam noir, p. 222

(2) Sources : Bulletin de l'UNESCO à l'intention des bibliothèques vol. XXVI, n° 1, janvier-février 1972

## 2.2 AUXILIAIRES AUDIO-VISUELS DES BIBLIOTHEQUES ET EDUCATION

Le parti que les pays Africains pourraient tirer des auxiliaires audio-visuels de leurs bibliothèques en matière d'éducation concerne essentiellement le système scolaire, et dans une certaine mesure, l'éducation de base des populations.

### 2.2.1 LE SYSTEME SCOLAIRE

En ce qui concerne le système scolaire, les auxiliaires audio-visuels ont pour fonction de contribuer à l'amélioration de l'enseignement dispensé dans les écoles primaires et secondaires.

Tout système d'enseignement rationnel doit s'enraciner dans la réalité du pays où il fonctionne, s'efforcer de réduire le hiatus entre la vie quotidienne des élèves et l'univers artificiel que leur propose l'école, et permettre à ceux qui en auront bénéficié d'en sortir capables de réflexion et de création. Or, trop souvent encore, l'acquisition d'un savoir encyclopédique, dispensé dans la langue officielle du pays, et la conquête de diplômes calqués sur ceux des systèmes européens sont les buts proposés aux élèves Africains : ceux-ci finissent généralement par ressentir le système comme une superstructure vide et perdent tout intérêt pour tout ou partie des programmes d'où les forts pourcentages de redoublements ou d'échecs, et la faible rentabilité des budgets consacrés à la scolarisation.

Il faut toutefois signaler que les programmes ont été dans tous les Etats remodelés en vue d'une meilleure adaptation aux sociétés Africaines. L'histoire, la littérature, les sciences naturelles notamment ont subi de profondes transformations dans leurs programmes. Cependant, la finalité de l'enseignement est restée inchangée, et manière d'enseigner demeure abstraite et livresque.

C'est à ce niveau que les auxiliaires audio-visuels des bibliothèques scolaires peuvent intervenir pour transformer l'esprit de l'enseignement et accroître le degré de motivation des élèves particulièrement dans trois domaines.

En littérature, il s'agira de rendre les textes plus présents aux élèves et de donner à ceux-ci l'habitude de la lecture personnelle. Les maîtres des classes primaires et les professeurs du premier degré des établissements secondaires ont l'habitude d'animer les cours de littérature à l'aide de fables, de contes et de scènes de théâtre enregistrés sur disque. Il serait intéressant d'élargir cette formule d'animation à la poésie et à des textes perlés plus diversifiés afin que dès ce moment le texte imprimé soit ressenti comme adressant un message à chacun, et non pas comme un objet destiné uniquement à servir de prétexte à des devoirs scolaires.

A un niveau supérieur, l'enseignement de la littérature devra s'efforcer de favoriser l'éclosion de l'esprit critique chez les élèves. L'enseignement pourra à cet effet utiliser comme base d'un cours, comme point de départ d'un débat ou comme sujet d'un commentaire ou d'un exposé : des interviews ou déclarations d'écrivains sur des sujets intéressant le programme, des analyses et présentations d'ouvrages telles qu'en présentent les meilleures émissions culturelles de la radio ou de la télévision, des extraits de conférences. Des enregistrements sur bande de ces émissions réalisées par l'organisme responsable de leur diffusion seraient déposés dans les bibliothèques scolaires, où chaque professeur pourrait en disposer.

A tous les niveaux, les ressources de la bibliothèque en photos, diapositives, montages ou films s'il y a lieu, seront mises à contribution pour rattacher un texte à son époque, à un cadre, à une situation socio-économique donnés.

L'enseignement des sciences de la nature- géographie, géologie, botanique, biologie - est traditionnellement présenté de la manière la plus concrète possible : les schémas et croquis, la lecture des cartes géographiques, les travaux pratiques effectués en laboratoire en témoignent. Mais les auxiliaires audiovisuels prennent toute leur importance dans ce domaine depuis que les sciences précitées se touchent en entrant dans le cadre plus vaste de l'écologie et acquièrent une signification nouvelle pour les élèves. Car le but de cet enseignement nouveau est de faire prendre conscience à chacun que la nature est un tout, et que des actions inconsidérées, même ponctuelles, à son égard peuvent déclencher des conséquences catastrophiques. Dans cet esprit, les cours présentent donc désormais des processus groupés, concernant des zones étendues et s'étendant sur plusieurs années. Or, comment montrer "la flore des marigots", "la faune des zones littorales" ou "causes et effets de la latéritisation", d'une manière véritablement enrichissante, autrement qu'en ayant recours à l'image ?

L'histoire constitue également pour les élèves Africains une matière d'importance fondamentale, dans la mesure où elle favorise la prise de conscience d'une identité nationale, tout en expliquant les grands mécanismes économiques et politiques qui déterminent le destin des peuples. L'enseignement de l'histoire africaine devrait s'appuyer sur des illustrations sonores et visuelles dans la mesure où c'est par la parole, récits historiques et mythes, que les peuples ont eu connaissance de leur propre évolution. D'autre part le rapprochement des faits historiques, attestés par les ouvrages des auteurs anciens - Tarikh-ès-Sudan, chroniques des navigateurs portugais comme Al<sup>trise</sup> Ca da Mosto- chroniques manuscrites arabes de l'I.F.A.N., des bibliothèques arabes de Boutilimit et Chinguetti - avec les versions orales sérieuses que l'on en a recueillies, et éventuellement avec les conséquences qui en ont découlé, fournit un ensemble propice au développement de la recherche personnelle. D'un autre côté, les événements cesseraient de se présenter comme autant de faits isolés et spectaculaires pour présenter un visage réaliste et cohérent de l'histoire Africaine, tandis que se formeraient chez les élèves le sens de la réflexion critique et la capacité de regrouper des séries de faits apparemment sans lien en tableaux synthétiques.

Les grandes questions internationales, dont les échos seront parvenus aux élèves par les produits parfois malhonnêtes de l'industrie cinématographique, gagneront également à être présentées avec l'accompagnement de documents authentiques.

Un exemple mériterait particulièrement l'attention des enseignants : il s'agit de la seconde guerre mondiale, ce vaste ensemble dont les cinémas africains s'acharnent à présenter des épisodes détachés de leur contexte, et grossis pour les besoins du suspens dramatique. Il serait utile de contrebalancer cette influence par la présentation et le commentaire, suivis de débats, d'épisodes filmés de l'ère mussolinienne ou du III<sup>o</sup> Reich, tandis que le cours ferait la genèse de l'époque étudiée et en exposerait les aboutissements.

Le dessin et la musique enfin, souvent considérés comme des matières secondaires, peuvent bénéficier de la présence d'auxiliaires audio-visuels dans la bibliothèque, et prendre dans la formation des Africains la place qui leur est due. Nous reviendrons sur ce problème à propos des cultures orales.

D'une manière générale, les auxiliaires audio-visuels seront utilisés moins pour faire acquérir des connaissances, ce qui n'est possible et utile que dans le jeune

âge, que pour en transformer l'apprentissage.

Des questions particulières se posent à propos des enfants des écoles rurales. Bénéficiant par souci d'égalité du même enseignement que leurs camarades des zones urbaines, ils subissent un fort attrait pour la ville, inconsciemment valorisée par les manuels, et connue par l'image magnifiée qu'en donnent les récits des voyageurs et la radio parfois. Au sortir du goulot d'étranglement de la sixième année de scolarisation, certains de ces jeunes moins de 25 % peuvent intégrer un établissement d'enseignement secondaire ou un centre d'apprentissage.

Les autres forment la grosse majorité des effectifs de départ quitteront le village en quête d'un emploi, et finiront par s'agréger à la masse des chômeurs urbains.

Il semble par conséquent nécessaire de désamorcer ce processus d'exode par une revalorisation de la vie rurale. L'audio-visuel peut avoir dans cette perspective un rôle important à jouer, ainsi que nous nous proposons de le montrer dans les paragraphes qui suivent, qui sont consacrés à la formation de base des ruraux.

### 2.2.2 L'EDUCATION DE BASE DES RURAUX

L'éducation des ruraux, pour la plupart analphabètes, n'est pas du domaine des bibliothèques. Aussi bien existe-t-il des centres d'alphabétisation et d'autres organismes de promotion auxquels cette tâche est dévolue.

Néanmoins, il nous a paru intéressant de concevoir une forme de coopération entre ces organismes et les bibliothèques. Cette coopération se justifie si l'on veut bien considérer que l'éradication de l'analphabétisme ne sera pas accomplie au XX<sup>e</sup> siècle (1) et que par conséquent aucune source de connaissance n'est à négliger dans une formation pragmatique, rapide et efficace des hommes.

Il existe en effet de nombreux organismes de recherche qui ont l'avantage d'être éloignés des centres urbains, et de fonctionner dans les zones mêmes qu'intéresse leurs travaux. Tels sont par exemple : l'OCLALAV, organisation de lutte antiaviaire et antiacridienne située en Mauritanie, dans l'aire grégarienne du criquet migrateur ; l'Office du Niger, spécialisé dans la culture irriguée du riz et du coton et dans l'expérimentation de méthodes et de variétés améliorées, qui se trouve dans le delta intérieur du Niger. Il existe enfin de nombreux centres de recherche agronomiques tournés selon leur emplacement dans la recherche zootechnique (Sotuba au Mali, Bambey au Sénégal), ou l'arboriculture, spécialité de l'I.F.A.C. ivoirienne.

Les résultats des travaux de ces institutions sont conservés dans leurs bibliothèques, ce qui en restreint l'usage à un petit nombre de spécialités et de chercheurs, alors que le bénéfice pourrait en être étendu aux habitants des zones étudiées par l'intermédiaire de documents audio-visuels. Les documents fournis par ces bibliothèques spécialisées pourraient être conduits aux populations environnantes par les camionnettes équipées des services de promotion rurale, en illustration aux campagnes radio diffusées sur : la protection des sols, la lutte contre le déboisement, l'amélioration des techniques culturelles, la multiplication de variétés nouvelles.

Les bibliothèques des organisations internationales représentées au niveau local (O.M.S., O.R.S.T.O.M., U.N.E.S.C.O.) et les centres de documentation des ambassades étrangères peuvent également participer à cet effort de formation. Projetés et discutés dans les villages par le canal des centres de promotion rurale, leurs films et leurs diapositives viendraient en renfort de l'action menée contre les grandes endémies et de la lutte pour l'hygiène alimentaire,

(1) Sources : U.N.E.S.C.O. 1972: In Jean-Paul Gourévitch, clefs pour l'audio-visuel, p. 134

la protection maternelle et infantile, l'amélioration de l'habitat etc...

Un certain nombre d'autres documents de la même provenance seraient plus particulièrement destinés à la jeunesse rurale en cours de scolarisation, dont nous avons évoqué la situation plus haut. On s'efforcera de choisir des documentaires consacrés à la jeunesse rurale dans des pays de type voisin - Inde, Amérique du Sud - et présentant des jardins scolaires, des exploitations modernes gérées par des paysans scolarisés. D'autres documents mettraient l'accent sur les diverses techniques utilisées ailleurs pour résoudre des problèmes semblables : lutte contre l'érosion et la désertification, irrigation, engrais. On présentera également le petit matériel simple et adapté utilisé, voire inventé, par les paysans d'autres pays notamment du Tiers-Monde.

Le but visé par l'utilisation de ces documents serait en premier lieu la lutte contre l'exode rural, puis dans un deuxième temps, de stimuler chez les jeunes ainsi fixés à la terre, et cependant désenclavés, le sens de la créativité.

Les domaines dans lesquels les bibliothèques peuvent intervenir dans la formation par le canal de leurs auxiliaires audio-visuels peuvent paraître limités. Cependant, leur action contribuerait à la transmission d'un plus grand nombre de connaissances à un nombre plus élevé de personnes, condition de l'éducation des citoyens et base de l'évolution et de la prospérité des états.

Toutefois, le combat de l'homme Africain contre le sous-développement ne doit pas se limiter à une répartition plus équitable des connaissances, ni même à l'utilisation optimale de toutes les potentialités humaines. L'attention doit se porter également sur la dimension culturelle dans nos sociétés, sous la forme de la sauvegarde des traditions en péril et de la revalorisation des sources et des expressions de la culture africaine. C'est dans cette direction que les bibliothèques sont les plus susceptibles d'innover utilement par un emploi rationnel des techniques audio-visuelles.

## 2.3. IMPORTANCE DE L'AUDIO-VISUEL DANS LA CONSERVATION DES TRADITIONS ORALES

### 2.3.1 CULTURES ORALES AFRICAINES ET COLONISATION

Les contacts directs ou indirects avec les civilisations occidentales ont contribué à modifier en Afrique un ordre social et un équilibre moral qui avait l'avantage de répondre aux besoins spirituels et matériels des collectivités africaines. Depuis les premières années du siècle, les traditions ont été ébranlées, parfois dispersées par des transformations économiques, politiques et sociales, que l'on peut imputer aux facteurs suivants :

- la substitution de l'administration coloniale aux chefferies traditionnelles, symboles de l'unité des valeurs spirituelles, matérielles et morales, facteurs du maintien des normes coutumières.
- l'expansion rapide de l'islam et du christianisme, responsables de l'affaiblissement progressif et de la disparition des sociétés initiatiques animistes où s'effectuait la formation des membres du groupe.
- l'introduction de la monoculture, qui devait entraîner le souci du gain, lié à la performance individuelle, vit l'éclatement de la structure de clan et la naissance d'un individualisme relatif.
- l'urbanisation et la scolarisation qui introduisirent avec la technologie des formes culturelles inconnues et favorisèrent l'apparition d'une nouvelle sensibilité et d'une échelle de valeurs différente.

Il fallut attendre 1941 pour que Félix Eboué, gouverneur de l'ex A.E.F., sans doute influencé par ses origines africaines, préconisât la préservation des institutions traditionnelles. Quelques années plus tard l'U.N.E.S.C.O. recommandait la sauvegarde et la conservation "de tout ce que la civilisation locale comporte d'irremplaçable pour la personnalité autochtone" §1)

### 2.3.2 LES CIVILISATIONS ORALES AFRICAINES ET LE LIVRE

Cependant des éléments de culture recueillis très tôt ont fait l'objet d'ouvrages et d'articles de revues spécialisées. Ce recensement s'est effectué en deux périodes, dont la première s'étend du XIX<sup>e</sup> siècle aux environs de la seconde Guerre Mondiale, et comprend trois types d'ouvrages :

- les traités et monographies laissés par certains administrateurs et hauts fonctionnaires désireux d'initier leurs successeurs et leurs contemporains à la connaissance des peuples noirs. Nous citerons en exemple Haut-Sénégal Niger de Maurice Delafosse. , Les Manding et leur langue d'Henri Labouret et les travaux de Faidherbe, G. Manessy, Louis Tauxier etc...
  - les résultats de recherches historiques, ethnologiques ou sociologiques menées avec un certain souci d'objectivité sont nombreux. On peut y adjoindre les récits des explorateurs et les relations des missionnaires, fertiles en détails ethnographiques :
- Voyages et découvertes, de Barth ;  
Légendes et traditions des Soninké relatives à l'empire de Ghanata, par le Dr Tautain ;  
Monographie de Djenné cercle et ville, de Charles Montell ;  
Notes sur les Peuls du Fouta Djallon, de Gilbert Vieillard ;

(1) In Henri Labouret : Colonisation, colonialisme, décolonisation Chap. 5

Jeux d'égons, par Marcel Griaule sont des ouvrages assez représentatifs de ce groupe.

- Dans le même temps, les Africains s'attachaient à effectuer un travail de valorisation de leur culture dont les résultats tirent leur intérêt de deux facteurs principaux : la recherche étant pour ainsi dire menée de l'intérieur, les Africains avaient accès à des informations inaccessibles aux chercheurs étrangers ; d'autre part, leur connaissance de leur langue permettait une interprétation exacte du discours de leur informateur. Certains ont publié en français, comme Mamby Sidibé, qui a collationné de nombreuses coutumes de Bamako et du Kaarta et Moussa Travélé. D'autres auteurs ont écrit en arabe, ainsi les Chroniques de la Mauritanie sénégalaise de Ismaël Hamet ; en poular, comme :  
Mohammadou Aliou Tyam : La Vie d'El Hadj Omar, Qacida en poular ;  
Siré-Abbas Souh : Chroniques du Fouta Sénégalais

On peut également citer des publications en mandingue, en oulof et en bamoum. Comme publications bilingues, on peut citer :  
Le Petit dictionnaire et le Petit manuel français bambara, les Proverbes et contes bambara précédés d'un recueil de droit coutumier bambara et malinké, ouvrages de Moussa Travélé (1).

La seconde période va de la fin de la seconde Guerre Mondiale à nos jours. Les efforts accomplis dans la période précédente ne se sont pas soldés par une prise de conscience des populations alors confrontées à un nouveau type d'institutions, à savoir l'assimilation des programmes d'enseignement et des statuts juridiques des citoyens Africains à ceux des métropolitains. Alors que le processus d'acculturation se poursuivait, la nouvelle génération d'Africains issus de l'école William Ponty s'inquiétait de la dépréciation des valeurs africaines et exprimait son angoisse dans des oeuvres romanesques et théâtrales. C'est à cette époque que furent publiés les romans ou poèmes de Abdoulaye Sadjî et Bernard Dadié, Nazi Boni, Camara Laye, Seydou Badian Kouyaté et même Olympe Bhély\_Quenum appartiennent au même courant.

Il convient de réserver une place particulière à Amadou Hampâté Bâ, dont l'érudition plonge ses racines dans la connaissance approfondie des cultures africaines et en particulier de la culture peul, et qui est l'auteur du célèbre cri d'alarme : "un vieillard qui meurt est une bibliothèque qui brûle." On connaît le succès réservé à cette phrase désormais passée au rang de maxime. Le relevé de ses oeuvres abondantes consacrées aux traditions et aux textes initiatiques peuls, a été publié en 1969 par Alfa Ibrahima Sow sous le nom d'Inventaire du fonds Amadou Hampâté Bâ

Boubou Hama et Oumar Bâ font preuve des mêmes préoccupations l'un vis à vis des Zarma et des Songhaï du Niger, le second vis à vis des Toucouleur du Fleuve Sénégal.

Le courant actuel prend naissance en 1960 avec la diffusion de Nations nègres et culture, l'Unité culturelle de l'Afrique Noire et l'Afrique noire précoloniale ouvrages de Cheikh Anta Diop. Cette diffusion devait susciter un important mouvement de recherche scientifique, parmi les linguistes et sociologues tels : Bakany Travré, auteur d'une étude sur le théâtre négro-africain ; Alfa Ibrahima Sou ; Paté Diagne, auteur d'une Grammaire structurale du Ouolof moderne, et Dieydi Diagana, qui consacra une étude au sarakohlé, et parmi les historiens : Ibrahima Baba Kabé, Djibril Tamsir Niane et Massa Makan Diabaté.

Dans le même temps, les africanistes européens poursuivaient leurs travaux. Nous citerons parmi eux : Marcel Griaule : Dieu d'Eau, entretiens avec Ogotemmel ;

(1) Les références des ouvrages cités sont données à la suite de la bibliographie. On trouvera une importante bibliographie dans les numéros 67, 69 et 70 de la revue "Livres actualités" et à la fin de l'ouvrage de Vincent Monteil : l'Islâm noir.

Louis-Vincent Thomas : Les Diola ; Janheinz Jahn : Muntu ; Germaine Dieterlen : La religion bambara ; Dominique Zahan : Dialectique du verbe chez les Bambara ; Georges Balandier : Les Pêcheurs Lébou ; etc et l'oeuvre monumentale de Charles et Vincent Montell les descriptions linguistiques se faisaient quant à elles par des méthodes plus scientifiques. Nous pensons en particulier aux travaux de l'école de Teruriren, aux études de S. Sauvageot sur : le Parler du Dyolof, de Lirjana Trifkovic sur : Le Mancagne, de P. Ladefoged sur le bambara, etc...

### 2.3.3 VERS DES METHODES NOUVELLES

S'il faut reconnaître à ces travaux une portée inestimable, il est néanmoins permis de formuler à leur rencontre un certain nombre de remarques, que l'on peut ainsi résumer :

- certains de ces travaux surtout parmi les plus anciens, ne sont pas exempts de tout parti-pris ce qui en diminue légèrement l'autorité.
- beaucoup d'autres, principalement ceux dont les religions forment le sujet fournissent des informations erronées, des interprétations hâtives ou des traductions fautives.
- les méthodes d'approche utilisées pour les enquêtes ethnologiques et linguistiques sont aujourd'hui considérées comme peu scientifiques.
- le travail effectué ne présente pas un caractère d'inventaire systématique et exhaustif.
- enfin, la consultation de ces ouvrages, pour la plupart soit épuisés, soit trop coûteux reste possible uniquement dans les bibliothèques. Donc, seule une mince élite peut en faire son profit, tandis que les populations concernées leur restent étrangères. Attirons également l'attention sur le grand nombre de travaux restés inédits.

Il paraît donc impossible d'éviter que les livres, malgré leurs mérites, ne réduisent les traditions orales à l'état de "conserves culturelles", selon l'expression de Marshall Mac Luhan. La même critique est applicable aux musées souvent implantés dans les grands centres et peu fréquentés des populations urbaines pour lesquelles les objets exposés ne possèdent d'ailleurs plus de signification. Signalons cependant deux institutions remarquables pour leur caractère dynamique. Il s'agit tout d'abord des Festivals mondiaux des arts nègres, dont le premier s'est tenu à Dakar en 1966, le second devant avoir lieu à Lagos (Nigeria) en décembre 1975. Une seconde entreprise moins connue est le Musée National du Niger, qui s'efforce de réunir tous les aspects fidèlement reconstitués de la vie de toutes les ethnies nigériennes. (1) La portée de ces actions reste cependant assez limitée.

Il semble qu'à l'heure actuelle, une sauvegarde immédiate et exhaustive des traditions orales passe par l'établissement d'archives audio-visuelles. Cette institution devrait être confiée aux bibliothèques nationales, gardiennes du patrimoine, ou dans les Etats qui n'en possèdent pas encore, aux bibliothèques spécialisées dont l'IFAN fournit le modèle.

Les préliminaires de cette oeuvre de sauvegarde consistent en l'élaboration d'un plan d'acquisition fondé sur l'inventaire et le classement des richesses culturelles.

(1) - voir : "Musée-portrait à ciel ouvert", article de M. Pablo Toucet, paru dans le Courrier de L'UNESCO, Février 1975, XVIII<sup>e</sup> année.

NOus proposons ici un modèle de classement lié aux types de support les mieux appropriés.

L'emploi de la bande magnétique s'avère nécessaire pour les manifestations sonores, parmi lesquelles on peut distinguer cinq grandes subdivisions :

**1 - Linguistique :**

Les premières opérations devront avoir pour objet la sauvegarde des langues en voie de disparition ; dans un deuxième temps, les opérations de collecte seront étendues à toutes les autres langues non écrite, en commençant par celles qui présentent des symptômes d'évolution accélérée (affaiblissement des glottalisées en poular, simplification du système tonal en sarakollé par exemple)

On prendra soin de sélectionner les corpus les plus complets possibles, réunissant mots et phrases élicités, monologues, dialogues, textes sacrés et/ou autres textes dits dans l'état ancien de la langue.

**2 - Philosophie et religions :**

Mythes philosophiques et systèmes religieux - textes et chants initiatiques - autres textes et chants sacrés.

**3 - Histoire :**

Récits mythiques et légendaires relatifs à l'origine et à l'histoire des peuples - Traditions historiques utilisables dans l'élaboration de l'histoire africaine - Autres traditions historiques.

**4 - Littérature orale :**

Cycles épiques - contes et fables - Poèmes oraux - Proverbes et devinettes - Utilisations ludiques du langage.

**5 - Musique :**

Seront enregistrés sur bande magnétique : la musique instrumentale, et les chants. Chants liés aux circonstances de la vie : naissance, baptême, mariage, travail, deuil. Chants et hymnes royaux. Chants profanes, chants liés à la vie politique et aux événements sociaux.

Le second type de support à recommander est le film, surtout le film sonore qui a l'avantage de fixer les spectacles sans perdre le bénéfice de leurs accompagnements vocaux ou musicaux, et de permettre l'enregistrement de documentaires. Pour ce type de support également il faudra délimiter plusieurs domaines d'investigation.

**1 - Cérémonies religieuses :**

Fêtes religieuses, cérémonies initiatiques - Rites religieux et sacrés - Danses à caractère sacré.

**2 - Médecine africaine comprenant :**

La médecine psycho-somatique liée aux danses de possession (1) et aux procédés dits "magiques" - Les thérapeutiques utilisant des végétaux toxiques ou non ; autres thérapeutiques - Petite chirurgie, soins dentaires - etc ...

**3 - Techniques et métiers**

Architecture, métallurgie, pêche etc ...

(1) cf. "Le N'Doep" film réalisé au Centre neuro-psychiatrique de Fann Rouch par le Pr Collomb, et "les Maîtres fous" de Jean Rouch

**4 - Littérature :**

Formes traditionnelles du théâtre (kotiba bambara et takamba songhaf) -  
Conteurs publics.

**5 - Arts :**

Musique instrumentale - Musique des groupes ethniques ou professionnels  
menacés - Danses - Autres arts justifiant l'utilisation du film.

**6 - Sports et jeux :**

Jeux guerriers, lutte traditionnelle, autres sports. Jeux d'enfants, rondes  
et comptines. Pour la collecte des jeux, on pourra se reporter à l'ouvrage de  
Charles Béart et à Jeux dogons de Marcel Griaule, déjà cité.

Pour les autres types de manifestation, on aura recours à la Photographie sur  
papier et à la diapositive. Ces techniques seront employées pour un inventai-  
re complet :

- des types architecturaux et des formes d'habitat traditionnelles, fortement  
conurrencés par l'emploi du fibrociment et de la tôle ondulée.
- des motifs décoratifs utilisés dans l'architecture, la peinture, le tissage, la  
tapisserie, la bijouterie.
- des arts corporels : coiffure, peintures corporelles, scarifications ethniques  
et classiques, tatouages, mode, qui font déjà l'objet d'une collection de 35 000  
photos conservées par l'IFAN

La production des documents ne ressort pas de l'activité des bibliothèques.  
Celles-ci se donneront d'abord pour objectif la constitution d'une collection  
aussi complète que possible de documents audio-visuels, en se servant d'un  
inventaire pré-établi. L'acquisition proprement dite des documents se fera de  
cinq façons en l'espèce :

- le dépôt légal
- la coopération avec des bibliothèques spécialisées étrangères, déjà dépositai-  
res de fonds audio-visuels importants, telle la bibliothèque du Musée de  
l'homme, et celle du complexe de Terivuren.
- la coopération entre les bibliothèques africaines - l'intérêt commande d'ail-  
leurs l'établissement rapide de plans coopératifs d'acquisition et le dévelop-  
pement du prêt et des échanges interbibliothèques.
- l'achat de publications éditées par l'UNESCO, ou plus rarement par des mai-  
sons d'édition étrangères : La Documentation française publie des séries de  
20 ou 40 diapositives ayant pour sujet l'art, l'histoire et l'archéologie de l'Afri-  
que.
- enfin, les bibliothécaires se tiendront informés des recherches entreprises  
par les chercheurs indépendants, auprès desquels ils pourront se procurer  
la copie des corpus rassemblés.

Les critères de sélection des documents doivent répondre aux normes scienti-  
fiques proposés par l'UNESCO en vue de l'harmonisation de la collecte.

Toutefois, ce rôle de conservation des cultures orales ne doit pas être considé-  
ré comme une fin en soi. Il ne s'agit nullement en effet d'aboutir à la fossilisa-  
tion de l'oralité érigée en entité, sacralisée, et placée hors de la vie. Il impor-  
te au contraire de mettre l'accent sur la diffusion la plus large possible de nos  
traditions, en liaison avec l'éducation, la recherche scientifique et l'animation

culturelle.

La politique de mise en valeur du matériel collecté se fera à deux niveaux. Un circuit spécialisé de diffusion, limité aux bibliothèques de recherche, universitaires et spécialisées aura pour but de répondre aux grandes lignes d'action dégagées par l'UNESCO et approuvées par nos Etats à savoir :

- La publication de "l'Histoire générale de l'Afrique" depuis le 12<sup>e</sup> siècle.
- La transcription des langues non écrites en vue de leur description suivie de la publication de manuels scolaires et d'ouvrages culturels.
- L'organisation systématique de l'étude scientifique des archives audio-visuelles.

Un circuit populaire de diffusion sera orienté vers l'instauration d'une véritable culture de masse. Ce circuit intéresse principalement les bibliothèques scolaires, et les bibliothèques publiques.

## 2.4 L'ANIMATION DES BIBLIOTHEQUES

### 2.4.1 L'ANIMATION DES BIBLIOTHEQUES SCOLAIRES

Nous avons évoqué plus haut l'utilisation des archives audio-visuelles pour un enseignement formateur de la littérature, de l'histoire, et des sciences de la nature et de la terre. L'éducation artistique jusqu'ici mal pratiquée parce que mal comprise peut acquérir une nouvelle dimension si elle est liée à l'animation. Elle se consacrera à la formation d'une échelle de valeurs authentique chez l'enfant d'âge scolarisable, et sera fondée sur la présentation des instruments de musique et l'explication de leurs modalités d'utilisation ; l'exposé de la signification des motifs et des couleurs dans nos sociétés et dans les sociétés étrangères ; la rééducation du sens esthétique altéré par les productions commerciales de la technologie, par l'explication des formes des sculptures et des masques anciens ; l'étude des rythmes et des formes musicales. L'animation artistique dans les bibliothèques scolaires, étayée par l'utilisation de documents audio-visuels, visera donc à la formation d'une personnalité équilibrée et d'un jugement esthétique sûr, meilleure arme de la lutte contre la pacotille "artistique" des zones urbaines, et garantie de la qualité des créations futures.

### 2.4.2 L'ANIMATION DES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES

Une animation adaptée est malaisée à concevoir en l'absence d'enquêtes précises sur la répartition de la population, sa situation par rapport à la bibliothèque, son degré d'acculturation, ses réactions psychologiques.

Etant démunie de ces informations, nous nous en tiendrons aux catégories d'âge et aux niveaux culturels extrêmes. L'utilisation de cette grille donne quatre groupes : enfants lecteurs et enfants non lecteurs, adultes lecteurs et adultes non lecteurs.

- les enfants lecteurs sont grands consommateurs de contes, de bandes dessinées et de récits d'aventures - Les moyens d'animation non audio-visuels peuvent suffire à offrir à leur soif de lecture un plus grand nombre de sujets - L'utilisation des techniques audio-visuelles sera en principe réservée à l'enracinement culturel. Tous les enfants, lecteurs et non-lecteurs, feront leur profit des auditions de musique et de contes, des projections commentées de diapositives sur l'art, l'histoire, les techniques, etc ...

Il faudra cependant veiller à stimuler chez les uns et autres l'ouverture sur le reste de l'Afrique puis sur les autres pays.

- les adultes lecteurs se préoccupent ordinairement d'ouvrages de vulgarisation scientifique et historique et de romans, poèmes et pièces d'auteurs Africains, en commençant par ceux de leurs compatriotes. Il s'agit de parvenir à un approfondissement de leurs lectures d'ouvrages africains en multipliant les indications bibliographiques et à un élargissement de leur champ de vision. Aussi aura-t-on recours à des séances d'animation périodiques autour de montages audio-visuels, conférences illustrées de documents filmés et projections de films. Le choix des sujets répondra aux préoccupations exprimées dans les débats, mais on pourra aborder d'entrée : les religions négro-africaines, les systèmes politiques traditionnels, les sources orales de l'histoire etc ...

- les adultes non lecteurs sont le groupement le plus difficile à cerner. L'action du bibliothécaire aura pour but de conduire ceux d'entre eux qui sont alphabétisés au livre, et de renforcer la prise de conscience de l'identité nationale

chez les autres et le goût des manifestations culturelles chez tous. Aussi pourra-t-on faire appel aux films documentaires et récréatifs et aux auditions de musique dans un premier temps pour que la bibliothèque prenne pour eux l'aspect d'un foyer culturel. Ensuite les projections et auditions seront plus diversifiées. Certaines feront le point sur les causes de la grandeur et de la décadence des peuples voisins et des anciens, d'autres réintroduiront la notion de beau et de bien en Afrique, etc ...

Quels que soient les méthodes et les documents utilisés par l'animation, celui-ci devra parvenir à faire admettre que le but de la diffusion n'est pas d'encourager une admiration stérile du passé ni un impossible retour aux sources, mais d'éviter la valorisation du folklore (1) afin que les fondements culturels de nos sociétés anciennes, progressivement découverts, étudiés et compris, puissent servir à modeler le comportement de l'Africain de demain.

### 3/ CONCLUSION

Au cours de cette étude, nous nous sommes efforcée de montrer l'importance des auxiliaires audio-visuels dans les bibliothèques, et plus particulièrement dans les pays africains à civilisation orale. Le rôle prépondérant qui est le leur dans la préservation des traditions et la diffusion du savoir doit être lié à une conception renouvelée de la bibliothéconomie, qui devra s'appuyer sur l'adaptation des moyens technologiques à nos conditions spécifiques.

Toutefois, il convient de souligner qu'il n'existe aucune corrélation entre le coût de l'équipement audio-visuel nécessaire et l'enveloppe financière allouée à nos bibliothèques.

D'autre part, le système culturel adopté dans nos États ne fait preuve d'aucune originalité : calqué sur celui des pays d'Europe, il perpétue une distinction relativement injustifiée en Afrique entre les différents types de bibliothèques et la séparation établie entre le système éducatif et le système culturel, alors que notre but devrait être l'instauration entre eux d'une coopération étroite, pour une efficacité et une rentabilité accrues.

Enfin, il ne nous échappe pas que la tâche que nous réservons aux bibliothécaires pourra paraître excessive et trop complexe à certains. Mais notre intérêt commande précisément une remise en cause de l'image du bibliothécaire Africain. Il nous semble que devant l'immensité des lacunes à combler, ce dernier doit pouvoir faire preuve de réalisme, de créativité et d'une grande faculté d'adaptation, plutôt que d'une érudition conventionnelle.

C'est à la solution des divers problèmes abordés à propos de l'éducation et du système culturel que devra s'attacher la Conférence intergouvernementale sur les politiques culturelles en Afrique, préconisée par l'UNESCO et prévue pour la fin de l'année 1975.

Notre souci majeur est la recherche d'un homme Africain nouveau. La question est de savoir si cette recherche mérite, ou non, qu'un effort de novation soit accompli en sa faveur.

#### 4/ ANNEXES

##### 4.1. ETUDE DES TECHNIQUES ET DES TYPES DE DOCUMENTS EN RELATION AVEC LES PROBLEMES POSES.

Un schéma simplifié à l'extrême laisserait apparaître deux grands types de matériel audio-visuel :

Le matériel de production, dont la caméra et le simple appareil photographique sont de bons exemples, et le matériel de présentation.

A notre avis, ainsi que nous l'avons posé plus haut, les bibliothèques africaines ne sont pas concernées par la production des documents. Par conséquent nous inscrivons le matériel destiné à ce type d'activité hors du champ de notre étude. Cependant les responsabilités - conservation, présentation et reproduction - que doivent assumer les bibliothèques vis à vis des documents audio-visuels sont fertiles en prolongements techniques.

Or, en la matière, comme partout ailleurs, il convient de se garder des dangers d'un enthousiasme excessif en considérant des réalités : à l'insuffisance des ressources budgétaires déjà évoquée s'ajoutent des conditions climatiques et des conditions de travail de nature à compromettre un programme audio-visuel mal étudié ; par ailleurs, la formation actuelle des bibliothécaires est inadaptée à la gestion de bibliothèques faisant une place vraiment large au service audio-visuel, et le recrutement d'un technicien en vue du fonctionnement de ce service pourra parfois s'avérer impossible.

Le bibliothécaire chargé du démarrage d'un tel service et par conséquent des acquisitions de base fera en sorte que le matériel choisi réponde aux critères suivants :

- L'efficacité : le type de matériel choisi devra éviter la dispersion et la perte de temps, se prêter à une utilisation polyvalente (par exemple ; présentation et duplication) fonctionner partout de manière satisfaisante.

- L'économie : on veillera à sélectionner des appareils fonctionnant sur les normes internationales, fournissant la meilleure performance, présentant le meilleur rapport qualité / prix, ne nécessitant pas un entretien coûteux, et pouvant fournir plusieurs années de service.

- La robustesse : un appareil trop sophistiqué présente des pannes plus longues et moins aisées à réparer. Sa fragilité empêche son utilisation sur le terrain. L'appareil devra se prêter à un grand nombre d'utilisations, même par des mains peu expertes.

Pour les supports, on s'assurera qu'ils répondent aux normes internationales, de sorte que la duplication et l'échange en soient aisés.

Ces préliminaires posés, abordons l'étude des divers types de média en prenant soin d'en dégager les avantages respectifs selon le problème posé.

#### LA PROJECTION FIXE

Utilise la diapositive et le film fixe. Ces moyens de présentation de groupe, très lumineux, focalisent l'attention des spectateurs et accroissent leurs motivations

Cependant par souci d'efficacité, le bibliothécaire devra se déterminer de l'un ou de l'autre médium. Nous préconiserons pour notre part les diapositives, dont les avantages sont multiples :

- Elles nécessitent comme matériel de projection une visionneuse ou un projecteur de diapositives - Certains projecteurs sont équipés de diapositifs de télécommande et de synchronisation pour le commentaire ou l'illustration musicale.
- D'autre part, les diapositives sont faciles et peu coûteuses à produire.
- Leurs formats sont normalisés - Le format le plus courant est le 50 mm x 50 mm avec un cadre de carton ou de plastique. L'image proprement dite est selon les cas de 23 mm x 34 mm ; 38 mm x 38 mm et 30 mm x 30 mm.

## LE FILM ANIME

Très recommandé pour l'enregistrement d'archives relatives aux cultures orales, la multiplicité de ses formes et un obstacle important qu'il faut éliminer dès le départ.

Technique de pointe dans le domaine de la présentation, le film exerce sur l'attention du public une puissante sollicitation, pousse le spectateur à l'identification, ou au moins à la participation. Enfin, s'il est sonore, le film sollicite à la fois l'ouïe et la vue, ce qui peut être très important dans les problèmes d'animation.

Il importe de savoir choisir entre les divers types et formats proposés. Nous mettons volontairement de côté le 35 mm, généralement réservé au cinéma commercial.

Il reste :

- le 16 mm : qui existe en version muette ou sonore, mais nécessite un matériel de projection coûteux.
- le 8 mm à chargeur ou à bobine est un assez bon exemple de matériel adapté aux problèmes des bibliothèques. Il offre l'avantage d'être plus maniable que le 16 mm.

Sa forme améliorée est le "Super 8" que les spécialistes considèrent comme le film de l'avenir en raison des qualités et des dimensions des images. Le "super 8" existe en version sonore, avec piste sonore optique ou magnétique.

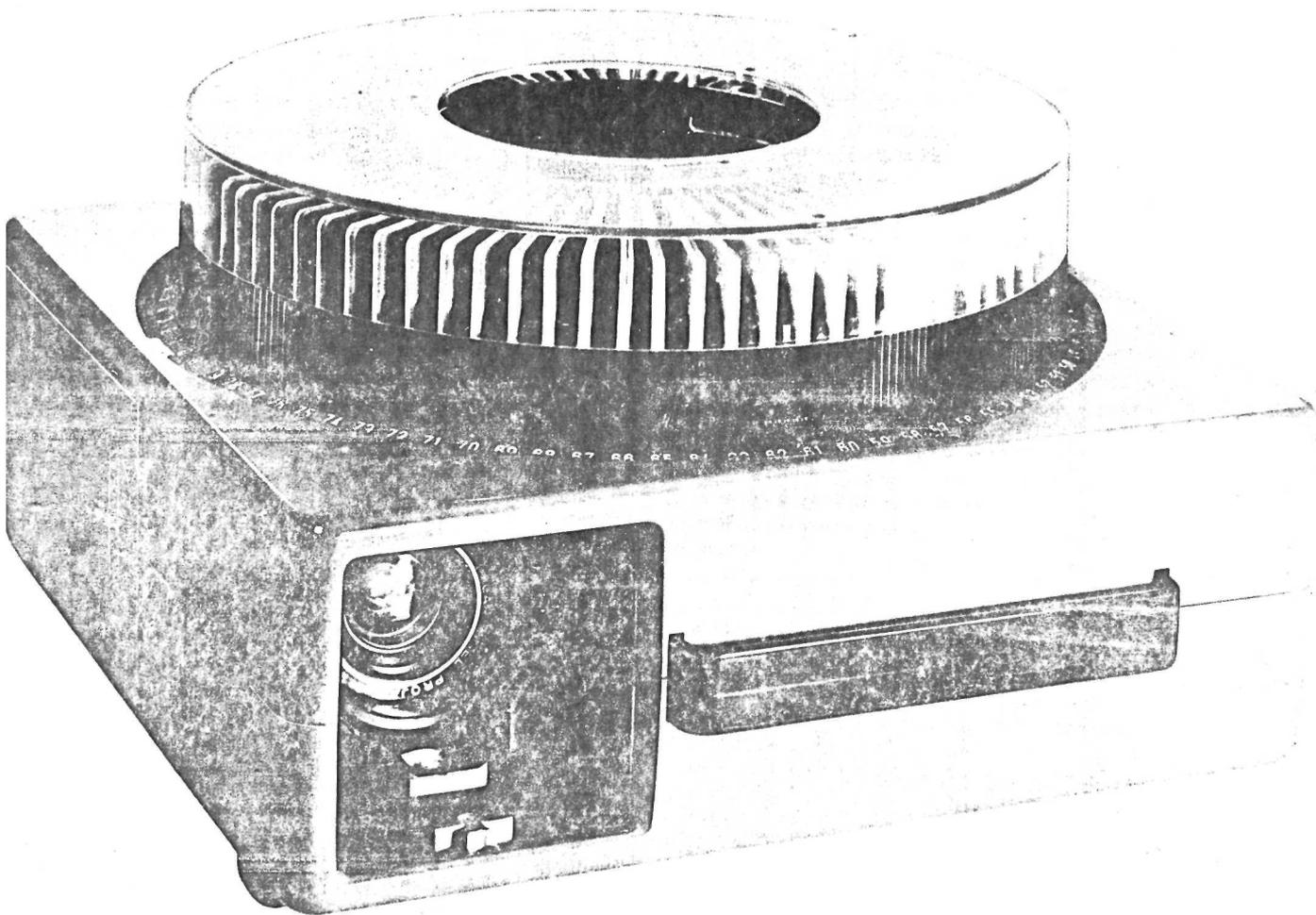
- le 8 mm cassette pratique et peu coûteux élimine les opérations de chargement manuel et de rebobinage, mais ne peut servir qu'à la réalisation de films courts. Compte tenu des avantages et des inconvénients liés à chaque type de format, les bibliothécaires accorderont leur préférence au Super 8, sonore ou non.

## LA BANDE MAGNETIQUE, LE MAGNETOPHONE

La bande magnétique est un instrument de conservation du son sous toutes ses formes, un outil de travail et un document facile à reproduire économiquement. Son efficacité se trouve accrue du fait que l'enregistrement peut se faire en direct ou à partir de disques, de la radio et de la télévision.

La bande magnétique présente en outre les avantages suivants : les vitesses d'enregistrement sont normalisées : le déroulement de la bande peut être interrompu, et les retours en arrière à tous les niveaux permettent une utilisation

24A



PROJECTEURS DIAPOSITIVES

souple surtout dans les laboratoires de langue où s'effectuent les transcriptions. Le magnétophone à bande présente par rapport au magnétophone à cassettes une supériorité certaine quant à la qualité de l'enregistrement, à la longueur des textes recueillis et à la fidélité technique des enregistrements musicaux. Cependant, le faible encombrement, les multiples possibilités d'emploi, pour capter et diffuser les paroles, conférences et reportages et la simplicité des manipulations peuvent le rendre précieux dans les bibliothèques publiques et scolaires, où l'on pourra les utiliser notamment pour la réalisation de montages audio-visuels.

Les bibliothèques de recherche s'en tiendront pour leur part au magnétophone à bande qui reste le médium préféré de 90 % des utilisateurs.

#### LE DISQUE et L'ELECTROPHONE

Le disque et l'électrophone seront des auxiliaires assez couramment utilisés dans les bibliothèques scolaires où ils trouveront leur emploi dans l'enseignement de la littérature, de l'histoire et de la musique et dans les bibliothèques de lecture publique, dans lesquelles ils seront utilisés pour l'animation et la formation musicale. L'utilisation des disques et de l'électrophone est facilitée par la standardisation des productions, mais les bibliothèques de recherche les éviteront en général à cause de leur usure rapide.

#### LE MAGNETOSCOPE et LE RECEPTEUR T.V.

Les spécialistes de la communication, les sociologues, les professionnels du livre s'accordent à penser que le magnétoscope est le médium de l'avenir.

Destiné à enregistrer et à reproduire sur petit écran les émissions de télévision, son acquisition par les circuits d'enseignement et de formation paraît une nécessité. En effet, les émissions magnétoscopées peuvent être projetées et répétées à volonté. Le problème des horaires se trouve ainsi résolu.

Cependant, dans l'état actuel des faits, la production des émissions magnétoscopées reste onéreuse et liée à un appareillage important et de manipulation difficile. Mais surtout, il n'existe à l'heure actuelle aucune normalisation de la largeur des bandes, des vitesses d'enregistrement, de la vitesse de rotation des têtes magnétiques ni du diamètre du tambour. Tout échange des productions reste donc impossible entre les pays et même entre les organismes dans la mesure où les appareils de production et de présentation ne seront pas identiques.

Les bibliothèques observeront donc une réserve prudente jusqu'à la résolution de ces difficultés et à l'abaissement des coûts. On trouvera d'autres indications complémentaires sur ce chapitre dans le tableau de la page 25 bis.

#### 4.2 PROTECTION DES DOCUMENTS ET MAINTENANCE DES APPAREILS

Au choix d'un appareillage robuste tropicalisé si possible, il convient d'ajouter la mise sur pied d'un système de protection des documents et de maintenance de l'appareillage.

Caractéristiques particulières		Fonctions										
Inconvénients		MUR										
Avantages		TELEVISION										
Nécessité d'un appareillage et d'un stock.	Luminosité, motivation, modularité, souplesse d'utilisation.	X	XXX	PROJECTEUR TRANSPARENTS								
Idem. Anesthésie du récepteur.	Grand choix motivation.	—	XXX	PROJECTEUR FILMS								
Nécessité d'un écran de contrôle noir et blanc seulement actuellement.	Premier élément d'un circuit fermé.	X	XXX	TELELECTEUR								
Obscurité indispensable. Matériel antédiluvien lourd et peu pratique, chauffe très vite.	Couleur.	X	XX	OPUSCULE								
Programmes à heure fixe et prédéterminés. Peu de retour d'information.	Fenêtre ouverte sur le monde.	—	XX	MAGNETOSCOPE ET RELECTEUR TV								

Médium non approprié à cette fonction dans les conditions actuelles.  
 X Possible dans certains cas.  
 XX Facile. Peu de problèmes financiers et techniques.  
 XXX Fonction spécifique du médium.

Très cher. Suppose une maintenance importante et la présence d'un technicien. Image de qualité médiocre.	Peut à peu près tout faire.	X	XXX	CIRCUIT FERME DE TELEVISION								
Peu de retour d'information.	Grand choix. Transportable.	X	XX	ELECTRIQUE								
Micros fragiles.	Gamme importante. Souplesse d'utilisation.	XX	XXX	MAGNETIQUE								
Très cher, fragile. Nécessite un apprentissage avant utilisation.	Exemple d'équipement intégré.	XXX	LABORATOIRE DE LANCHE									
Nécessité de fabriquer des transparents. Usage limité à la formation.	Permet de voir à la fois l'auditoire et les documents.	—	XX	REPRO-PROJECTEUR								
Programmes à heure fixe et prédéterminés. Peu de retour d'information.	Ron marché. Souplesse. Modularité (radiotélévision).	—	X	XX	RECEPTEUR RADIO							
Hors de prix... (en achat ou en location).	Matériel d'avenir.	XXX	XX	TELEVISION VISUELLE								

Les sources de détérioration communes aux appareils et les documents sont : la poussière, les conditions climatiques inadéquates, la fumée et les particules alimentaires et le soleil. Une politique audio-visuelle nécessite des locaux spécialisés de stockage où la température sera maintenue par climatisation entre 18 et 22° C, avec une humidité relative de 50 % environ. Les variations du taux d'humidité ne devront pas dépasser 10 % de la valeur optimale.

Les salles de projection et d'écoute seront conçues et équipées de manière que la température y varie entre les limites extrêmes de 15 à 26° C et l'humidité relative entre 40 % et 60 %.

La maintenance des appareils passe par l'entreposage et le rangement dans des locaux spécialisés mais aussi par des précautions simples lors de la manipulation : on évitera principalement de déplacer et de fermer un appareil chaud. Le responsable du service procédera à des vérifications périodiques sur les projecteurs, magnétophones et électrophones, ainsi que les visionneuses.

Un tableau détaillé de ces opérations figure dans l'ouvrage de Florian Dubois et Jean-Luc Roy : Le service audio-visuel.

Il faudra veiller à la protection des documents afin de prolonger la durée de leur existence et de réduire les risques de pertes d'informations. Les films seront nettoyés à l'aide d'un linge humecté et préservés des traces de doigts.

Les diapositives : contrairement à une opinion trop répandue, les diapositives ne seront pas montées entre des plaques de verre ou des films de plastique, générateurs de condensation et de moisissures dans les climats humides. Elles seront stockées en boîtier pour éviter la détérioration des caches, et les empreintes digitales éventuelles seront effacées avec un linge humide.

Les disques seront rangés en position verticale et périodiquement débarrassés de la poussière avec un linge anti-statique. On évitera de poser les doigts sur les sillons et de les utiliser sur un appareil inadapté ou dont l'aiguille présentera des signes d'usure.

Enfin, la bande magnétique sera préservée des risques de démagnétisation, déroulée tous les trois ans au maximum et nettoyée. Elle sera entreposée en position verticale. Un soin particulier sera apporté à la conservation des archives les plus précieuses, qu'on n'hésitera pas à stocker dans des containers fermés : on apportera une attention constante au rebobinage des bandes, pour éviter froissement et détérioration des bords.

#### 4.3 LE COUT

Le matériel audio-visuel coûte cher à l'acquisition. Par exemple, un électrophone monophonique peut se trouver dans des catégories de prix allant de 200 à 500 F, et un magnétophone stéréophonique de 1500 à plus de 7000 F.

Une cassette pré-enregistrée coûte de 33 à 40 F (1), tandis qu'une bande vierge standard de 60 minutes revient à 12 F.

D'autre part, selon des informations dues à Bernard Planque et reprises par Jean-Paul Gourévitch (2) "une même quantité d'informations, (une page dactylographiée soit 250 mots) coûte à la reproduction ... :

- 0,03 F à 0,05 F sur papier ;
- 0,10 F sur cassette sonore ;
- 5 F sur magnétoscope 1/2 pouce ;
- 30 F sur film 16 mn couleur"

(1) "50 millions de consommateurs" n° 53, mai 1975

(2) Jean-Paul GOUREVITCH, op cit, p. 72-73



# tableau comparatif de la fnac

12 rue de la République 69002 Lyon  
Tél. : 28-50-22

Qualités:

- Passable ■
- Moyen ▲
- Bon ⊕
- Excellent ★
- Option ○

Catégories de prix :

- A = moins de 1000 F
- B = 1000 à 1500 F
- C = 1500 à 2000 F
- D = 2000 à 2500 F
- E = 2500 à 3000 F
- F = + de 3000 F

Heures d'ouverture :

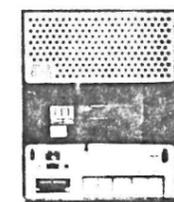
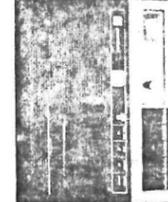
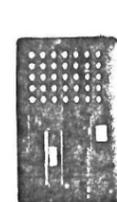
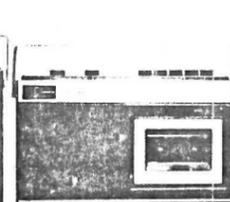
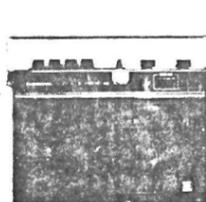
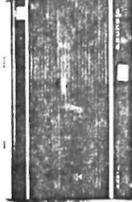
du mardi au samedi : de 10h à 12h et de 13h à 19h  
nocturne le vendredi jusqu'à 21h.

N.B. Le compte permanent et le crédit fnac sont réservés aux adhérents.

février 1975

## PROJECTEURS CINEMA SONORES

marque	type	origine	source lumineuse				objectif	système de chargement	vitesses				système sonore														particularités	catégorie prix	conseils pratiques																	
			format 8 m/m	format super 8 m/m	voltage basse tension	puissance Watts			halogène	pré-chauffage	zoom focale variable	ouverture diaphragme	focale	automatique	longueur bobine / m	arrêt sur image	18 im/s	24 im/s	variable	marche arrière	lecture magnétique	enregistrement magnétique	lecture optique	synchro-magnéto	surimpression fixe	surimpression variable				mixage	modulation manuelle	modulation automatique	tonalité	prise casque	entrée pick-up	sortie H P	sortie ampli	vue mètre	compteur images	public adresse	écho	stéréo	puissance ampli (W)	qualité musicale	poids en kg.	qualité image
auer	T 16	All.	●	●	12	75	●	●	1.5	16,530	●	180	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	4	▲	5	▲	●	●	●	●	Pas de marche arrière. Réembobinage en cours de projection.	B	
ollei	P 84 T	All.	●	●	12	75	●	●	1.5	16,530	●	180	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	4	▲	5	▲	●	●	●	●	Réembobinage en cours de projection.	B	
iolex	SP 8	Ch.	●	●	12	100	●	●	1.3	15,30	●	180	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	3	⊕	8,15	⊕	●	●	●	●		C		
hinon	8000 Sound	Jap.	●	●	12	100	●	●	1.3	15,25	●	120	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	4	⊕	8,2	⊕	●	●	●	●	Meilleur Rapport prestations prix	B		
gfa	Movector 4000 S	All.	●	●	15	150	●	●	1.3	16,530	●	120	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	Caméra prise son synchro	C	
loris	Norimat SD luxe	All.	●	●	12	100	●	●	1.3	15,30	●	120	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	0,4	⊕	7	★	●	●	●	●	Surimpression Mixage- cassette incorporée	D			
umig	S 802	Aut.	●	●	12	75	●	●	1.6	17,30	●	180	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	6	⊕	8,3	⊕	●	●	●	●		B			
	S 807 D	Aut.	●	●	12	75	●	●	1.6	17,30	●	180	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	6	⊕	8,3	⊕	●	●	●	●		C			
	S 810 HQS	Aut.	●	●	12	100	●	●	1.3	15,30	●	180	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	15	★	8,3	★	●	●	●	●	Bonne qualité sonore	D	15 W américains (7,5 W)		
	S 810 D HQS	Aut.	●	●	12	100	●	●	1.3	15,30	●	180	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	15	★	8,3	★	●	●	●	●		D				
	S.O.M.	Aut.	●	●	12	100	●	●	1.3	15,30	●	180	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	10	★	8,3	★	●	●	●	●	Lecture optique pour films d'édition	D				
	S 810 D luxe HQS	Aut.	●	●	12	100	●	●	1.2	12,525	●	180	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	15	★	8,3	★	●	●	●	●		E				
iolex	SP 80	Ch.	●	●	12	100	●	●	1.3	15,30	●	180	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	6	★	8,5	★	●	●	●	●	Contrôle enregistrement par diodes lumineux	D	Fiabilité- performances			
	SM 8	Ch.	●	●	12	100	●	●	1.3	12,30	●	240	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	8	★	11,5	★	●	●	●	●	Tête de lecture escamotable	E	Maniabilité - Fiabilité			
ilmo	SP de luxe	Jap.	●	●	21	150	●	●	1.1	12,525	●	120	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	7,5	★	●	●	●	●	●	●	●	Synchro Elmo. Magnéto bande Indépendant	D			
uji	MX 70)	Jap.	●	●	15	150	●	●	1.0	25	●	120	●	●	●	●	●	●	●	●	●	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	7	★	●	●	●	●	●	●	●	Synchro Magnéto Fuji- cassette	D				
teurtier	P 6 - 24 BF	Fr.	●	●	12	100	●	●	1.3	17,28	●	240	●	●	●	●	●	●	●	●	●	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	5	●	22	★	●	●	●	●	Vitesse 6-8 im/s. Base sonore. Adaptable.	B	Pas normalisé en utilisation sonore			
umig	720	Aut.	●	●	12	100	●	●	1.3	17,30	●	120	●	●	●	●	●	●	●	●	●	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	4	⊕	12,5	▲	●	●	●	●	Cassette système logique	E					
uji	SH 1	Jap.	●	●	21	150	●	●	1.4	25	●	180	●	●	●	●	●	●	●	●	●	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	6	★	14,5	★	●	●	●	●	Option Zoom - capot H.P.	E	Utilisation salles - collectivités				
	SH 7 M	Jap.	●	●	12	100	●	●	1.3	19	●	180	●	●	●	●	●	●	●	●	●	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	2	★	7,9	★	●	●	●	●	Option Zoom	E					
teurtier	ST 42 Duo play	Fr.	●	●	12	100	●	●	1.3	15,30	●	240	●	●	●	●	●	●	●	●	●	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	6	★	15	★	●	●	●	●	Enceinte indépendante - Enregist. 2 pistes	F	S8 profess.				
ilmo	ST 1200 M	Jap.	●	●	15	150	●	●	1.3	15,25	●	360	●	●	●	●	●	●	●	●	●	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	10	★	9,7	★	●	●	●	●		F	S8 profess.				
	ST 1200 M.O	Jap.	●	●	15	150	●	●	1.3	15,25	●	360	●	●	●	●	●	●	●	●	●	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	10	★	9,7	★	●	●	●	●		F	S8 profess.				
	ST 1200 M.O. HI	Jap.	●	●	15	150	●	●	1.0	15,25	●	360	●	●	●	●	●	●	●	●	●	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	10	★	9,7	★	●	●	●	●		F	S8 profess.				
	ST 1200 O	Jap.	●	●	15	150	●	●	1.3	15,25	●	360	●	●	●	●	●	●	●	●	●	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	10	⊕	9,7	★	●	●	●	●	Lecture optique	D					
teurtier	Stéréo ST 42	Fr.	●	●	12	100	●	●	1.3	15,30	●	240	●	●	●	●	●	●	●	●	●	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	6	★	15	★	●	●	●	●	Enceinte indépendante. Très complet toutes possibilités enregistrement.	F					
auer	T 40	All.	●	●	15	150	●	●	1.3	16,530	●	240	●	●	●	●	●	●	●	●	●	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	15	⊕	11	★	●	●	●	●	Cinéaste avertis. Très puissant pour son prix	D					
loris	Norimat électronique	All.	●	●	12	100	●	●	1.3	15,30	●	120	●	●	●	●	●	●	●	●	●	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	4	★	8	★	●	●	●	●	Base sonore film pisté - Magnéto incorporé	F	Norme HI FI Enregistrement parallèle (début 75)				



	<b>Dihor</b> Rush II Hong-Kong	<b>Hba</b> Ibasound Deluxe « Club » Taiwan	<b>Remco</b> 105 France	<b>Thomson</b> MK 231 Italie	<b>Grundig</b> C 231 Automatique Allemagne fédérale	<b>Radiola</b> RA ou N 2220 Autriche	<b>Sankyo</b> ST 220 Japon	<b>Sanyo</b> M 2211 Z Malaisie	<b>Schneider</b> Sm 500 Italie	<b>Philips</b> N 2212/M Hollande	<b>Sharp</b> RD 473 H Japon	<b>I.T.T.</b> Studio recorder 60 M Japon	<b>Sony</b> TC 67 Japon	
<b>Prix</b> (en novembre 1974)	249 F	285 F	395 F	400 F	440 F	450 F	450 F	460 F	498 F	505 F	531 F	590 F	595 F	
<b>Alimentation</b>	110/220 V ou batterie 6 V ou 4 piles 1,5 V	220 V ou 4 piles 1,5 V	110/220 V ou batterie 12 V ou 6 piles 1,5 V	110/220 V ou batterie 12 V ou 6 piles 1,5 V	110/220 V ou 5 piles 1,5 V	110/220 V ou 4 piles 1,5 V	220 V ou 4 piles 1,5 V	110/220/240 V ou batterie 6 V ou 4 piles 1,5 V	110/220 V ou 6 piles 1,5 V	220 V ou batterie 6 ou 12 V ou 5 piles 1,5 V	110/220/240 V ou batterie 6 ou 4 piles 1,5 V	110/220 V ou 5 piles 1,5 V	220 V ou batterie 6 V ou 4 piles 1,5 V	
<b>Autonomie de lecture/ enregistrement</b>	4 h/4 h	2 h/2 h 15	3 h/4 h	3 h 30/4 h 30	5 h 15/5 h 30	6 h 30/9 h 30	3 h/4 h	2 h 30/2 h	3 h 45/3 h 45	7 h 15/8 h	4 h 30/4 h 15	6 h/6 h	3 h/3 h 45	
<b>Situation de vitesse</b>	( en lecture (1) ( en enregist. lecture (2)	Médiocre Mauvais	Mauvais Mauvais	Passable Passable	Passable Passable	Assez bien Assez bien	Assez bien Médiocre	Médiocre Médiocre	Médiocre Médiocre	Passable Passable	Passable Médiocre	Assez bien Assez bien	Passable Médiocre	
<b>Support signal-bruit</b> (3)	( en lecture (1) ( en enregist. lecture (2)	56 dBA As. bien 39 dBA Médiocre	68 dBA Bien 39 dBA Médiocre	55 dBA Passable 42 dBA Médiocre	55 dBA Passable 43 dBA Médiocre	58 dBA As. bien 47 dBA Passable	57 dBA Ass. bien 45 dBA Médiocre	67 dBA Bien 46 dBA Passable	65 dBA As. bien 43 dBA Médiocre	51 dBA Passable 40 dBA Médiocre	60 dBA As. bien 54 dBA Passable	55 dBA Passable 45 dBA Médiocre	60 dBA As. bien 47 dBA Passable	73 dBA Bien 42 dBA Médiocre
<b>Distorsion (en lecture) 0,3/0,5/1w</b> (4)	9 %/—/—	4 %/—/—	3,5 %/10 %/—	2,2 %/4 %/—	0,7 %/0,8 %/ 8,5 %	2,5 %/2,5 %/ 9,5 %	1,7 %/2,6 %/—	2 %/4,2 %/—	2,4 %/3,5 %/—	4,7 %/10 %/—	3,7 %/8,5 %/—	2,2 %/2,6 %/ 10 %	1,2 %/2,2 %/—	
<b>Contrôle automatique niveau d'enregistrement</b> (5)		Médiocre	Médiocre	Très bien	Passable	Bien	Assez bien	Médiocre	Passable	Sans objet	Bien	Assez bien	Très bien	Bien
<b>Délais de réaction un signal puissant</b> (6)	( début ( arrêt	non mesurable non mesurable	0,5 seconde 0,8 seconde	négligeable 7 secondes	0,1 seconde 7 secondes	0,36 seconde 32 secondes	0,06 seconde 15 secondes	0,36 seconde 15 secondes	0,4 seconde 6 secondes	Sans objet Sans objet	0,1 seconde 8 secondes	0,26 seconde 2 secondes	0,65 seconde 50 secondes	0,2 seconde 18 secondes
<b>Transfert électrique</b>	( en lecture (1) ( en enregist. lecture (2)	Manque un peu de graves; manque d'aiguës.	Manque de graves; manque lég. d'aiguës.	Manque lég. de graves; accentue lég. les aiguës.	Manque lég. de graves.	Manque un peu d'aiguës.	Manque un peu de graves; manque lég. d'aiguës.	Bon équilibre graves-aiguës.	Manque lég. de graves.	Bon équilibre graves-aiguës.	Manque lég. de graves. Manque un peu d'aiguës.	Manque lég. de graves.	Manque lég. de graves.	Manque lég. d'aiguës.
<b>Qualité du haut-parleur</b>		Présente des résonances multiples sur 2 000-3 500 Hz	Résonance sur 5 000-6 000 Hz	Ne passe pas les graves; Résonance très accentuée sur 2 000-5 000 Hz	Ne passe ni graves ni aiguës.	Atténué les graves et lég. les aiguës.	Atténué les graves; atténué lég. les aiguës sur 5 000- 7 000 Hz et ne les passe plus au-dessus de 7 000 Hz	Atténué les graves et présente un creux important sur 2 000-3 000 Hz	Atténué lég. les graves, présente un creux prononcé sur 1 500-2 000 Hz et manque d'aiguës au-dessus de 7 000 Hz	Ne passe pas les graves, chute sensible au-dessus de 1 500 Hz, présente un creux prononcé sur 5 000 Hz	Ne passe ni les graves, ni les fréquences au-dessus de 3 000 Hz	Atténué les graves, ne passe pas les fréquences au-dessus de 4 000 Hz	Atténué les graves	Atténué les graves; ne passe pas les aiguës au-dessus de 4 000 Hz
<b>Observations générales</b>		Médiocre en lecture et en enregistrement/ lecture.	Médiocre en lecture et en enregistrement/ lecture	Assez bien en sortie- ligne (7). Médiocre en lecture et en enregistrement/ lecture.	Assez bien en sortie- ligne (7). Médiocre en lecture et en enregistrement/ lecture.	Médiocre en sortie- ligne (7). Passable en lecture et assez bien en enregistrement/ lecture. Acceptable comme instrument de travail et occasionnellement pour la musique.	Passable en sortie- ligne (7). Passable en lecture et assez bien en enregistrement/ lecture. Autonomie très longue. Acceptable comme instrument de travail.	Passable en sortie- ligne (7). Médiocre en lecture et en enregistrement/ lecture	Passable en sortie- ligne (7). Médiocre en lecture et en enregistrement/ lecture.	Assez bien en sortie- ligne (7). Médiocre en lecture et en enregistrement/ lecture.	Passable en sortie- ligne (7). Médiocre en lecture et en enregistrement/ lecture.	Assez bien en sortie- ligne (7). Bien en lecture et en enregistrement/ lecture. Prix un peu élevé. ASSEZ BON RAPPORT QUALITE/PRIX	Assez bien en sortie- ligne (7). Médiocre en lecture et en enregistrement/ lecture	

**Notes**

1 Essai effectué sur une bande préalablement enregistrée pour vérifier l'aptitude de l'appareil à transmettre correctement paroles-musique.

2 Il s'agit de la lecture d'une bande enregistrée par l'appareil lui-même.

3 Juge en tenant compte de la sensibilité de l'oreille. Durant les temps de silence d'un morceau de musique, les bruits de fond deviennent sensibles à l'écoute. On a mesuré le niveau de ces bruits par rapport à un son d'une fréquence déterminée (signal). Plus le rapport signal bruit est élevé, moins le bruit de fond est gênant.

4 Il s'agit des sons parasites qui viennent s'ajouter au son original. La distorsion d'un appareil est fonction de l'intensité du son.

5 Les sons ne doivent être ni trop faibles ni trop forts pour être enregistrés correctement. Le réglage de leur intensité à l'enregistrement peut s'effectuer automatiquement dans certains appareils mais parfois de façon imparfaite. Car l'intensité peut rester malgré tout, trop élevée et s'ensuit des distorsions excessives. (Nous avons accepté une distorsion inférieure à 5% pour une puissance de 80dBa.)

6 Début: c'est la rapidité avec laquelle au cours d'un enregistrement, le contrôle automatique va atténuer un son trop fort. Il est souhaitable que ce temps soit inférieur à 0,1 seconde.  
Arrêt: Lorsqu'un son faible succède à un son fort, le contrôle automatique aura tendance à le relever avec plus ou moins de rapidité. 2 cas se présentent:  
- enregistrement d'une conversation: il est préférable que ce temps de réaction soit de l'ordre de quelques secondes de manière à ce que le bruit de fond ne s'entende pas dans le creux de la conversation.  
- enregistrement d'une musique: il est souhaitable que ce temps soit au minimum de 20 secondes pour laisser à la musique tout son relief (pas de « pianissimo » trop rehaussé).

7 Il s'agit des qualités du branchement sur un autre ensemble (amplificateur, haut-parleur, etc...) que celui propre à l'appareil.

# Tableau comparatif de la fnac

septembre 1974

## PROJECTEURS PHOTO

IGTTHDDOωA  
2000  
36000  
40000  
60000  
80000  
+ 10000  
+ 20000

Code  
★ excellent  
⊕ bon  
◆ moyen  
■ mauvais  
● oui  
○ option

N.B Le compte permanent et le credit  
fnac sont réservés aux adherents

prix	modèle	origine	focale/objectif	encombrement			chargement	formats	système de projection					mise au point		système de lumière					caracteristiques particulières							
				hauteur	longueur	largeur	standard Leitz circulaire (100-80)	spécial marque	vue par vue	Vrac	24 x 36	40 x 40	6 x 6	manuel	semi-automatique	automatique	auto matique+timer	auto matique+synchro	télécommandé	auto matique		lampe de salle	basse tension	lampe quartz	volts	Watt.	luminosité réglable	qualité image
A	Plusjector	Y.	85	13	20	8	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	220	150	◆	■			Pas de ventilation
B	Agfacolor 50	All.	85	10	27	20	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	12	50	◆	■			Pas de ventilation
B	Malik 1504	All.	90	21	26	9	○	●	●	◆	●	○	○	●	●	●	●	●	●	●	●	24	150	⊕	⊕			Nombreux acces. collectivités.
C	Spécial quartz Semi	Fr.	90	10	23	24	○	○	●	◆	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	24	150	⊕	★	●	★	Vumètre de contrôle
D	Elysée 2000	Fr.	140	23	34	10	●	●	●	⊕	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	24	150	⊕	⊕			Capot de transport
C	Rollei P 35 A	All.	85	10	25	23	●	●	◆	●	●	●	○	●	●	●	●	●	●	●	●	24	150	⊕	★	★		Capot métallique - Bonne conception
D	Spécial quartz Auto	Fr.	80-105	10	20	25	●	○	●	◆	●	●	○	●	●	●	●	●	●	●	●	24	150	●	★	●	★	Vumètre de contrôle
E	Zeiss P 510	All.	70-120	12	30	24	●	●	●	■	●	●	○	●	●	●	●	●	●	●	●	24	150	★	★	⊕		Capot - qualité optique-visionneuse incorporée.
F	Zeiss S 250	All.	70-120	12	30	24	●	●	★	●	●	●	○	●	●	●	●	●	●	●	●	24	250	●	★	⊕	⊕	Pour salles claires
F	Braun D 300	All.	85	20	25	11	●	●	●	■	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	24	150	●	⊕	⊕	■	Surimpression. esthétique
E	Pradovit TA	All.	85	12	29	21	●	●	●	■	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	24	150	⊕	⊕	⊕		Système optique Leitz- Commande sur l'appareil.
G	Pradovit RC	All.	90	12	29	21	●	●	●	■	●	●	○	●	●	●	●	●	●	●	●	24	150	★	⊕	★		Optique Leitz
G	Pradovit Color 150	All.	90	14	30	21	●	●	★	●	●	●	○	●	●	●	●	●	●	●	●	24	150	●	★	★	◆	Appareil de haute qualité
H	Pradovit Color 250	All.	90	16	30	21	●	●	★	●	●	●	○	●	●	●	●	●	●	●	●	24	250	●	★	★	◆	Appareil de haute qualité
E	Rollei P 37 A	All.	85	11	24	38	●	●	●	■	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	24	150	⊕	⊕	■		Appareil de prestige
G	Gaf 757 AFZS	B.	70-120	11	25	27	●	●	●	⊕	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	24	150	●	⊕	⊕	⊕	Prise fondu-enchaîné
E	Rollei P 35 AF	All.	85	10	25	23	●	●	●	■	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	24	150	⊕	★	⊕		
F	Rollei P 37 AF	All.	85	10	25	23	●	●	●	■	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	24	150	⊕	★	■		Prestige-projection continue.
E	Spécial quartz AF	Fr.	80-105	10	25	24	●	○	●	■	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	24	150	●	⊕	★	⊕	Prise fondu-enchaîné
H	Leitz pradovit AF 150	All.	90	14	30	21	●	●	★	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	24	150	●	★	★	◆	Haute qualité
H	Leitz pradovit AF 250	All.	90	16	30	21	●	●	★	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	24	250	●	★	★	◆	Haute qualité
G	Agfacolor 250	All.	90	14	28	29	●	●	★	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	24	150	●	★	★	★	Accessoires - fiabilité
G	Carousel SAV 2000	All.	0	9	25	29	●	●	★	●	●	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	24	250	●	⊕	⊕	⊕	Fiabilité - Utilisation professionnelle.
K	Carousel S	All.	0	9	25	29	●	●	★	●	●	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	24	150	⊕	⊕	⊕		Robustesse
G	Agfacolor 250 AV	All.	90	14	28	29	●	●	★	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	24	250	●	★	★	◆	Non stop - Accessoires
H	Zeiss P 502 AV	All.	70-120	19	26	24	●	●	★	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	24	150	⊕	★	◆		Magnetto cassette incorporé

86c

On sait par ailleurs que les installations de stockage et la maintenance demandent des investissements coûteux - sans compter le coût du fonctionnement.

Cependant on voudra bien tenir en compte la quantité d'informations réellement véhiculées par un document audio-visuel, ainsi que le taux de mémorisation de l'information perçue, particulièrement importants dans les pays à forte proportion d'analphabètes.

Il appartiendra donc aux personnes concernées de fonder leur stratégie :

- sur l'acquisition du matériel le plus remarquable au point de vue des performances tout en étant d'un prix étudié. On s'aidera des grilles et des tests comparatifs dont on trouvera des exemplaires ci-joints.

- la détermination des contextes d'emploi de l'appareillage sur la location, l'emprunt ou l'échange dans tous les cas où l'on pourra y avoir recours.

Mais, encore une fois, l'établissement d'un budget audio-visuel dépend d'un grand nombre de facteurs, eux mêmes déterminés par la politique culturelle nationale.

## BIBLIOGRAPHIE

- BARKER (Ronald E.) et ESCARPIT (Robert) : La Faim de lire : PUF, 1973.
- CAZENEUVE (Jean) : Sociologie de la radio-télévision - Paris : P.U.F., 1969 (Que sais-je ?) - 125 p.
- La Communication : Publié sous la dir. d'Abraham Moles. Paris : Bibliothèque du C.E.P.L., 1971. (Les Dictionnaires du savoir moderne) 575 p.
- DECAIGNY (Théo) : Technologie éducative et audio-visuel. 2<sup>o</sup> ed. rev. et corr. Paris : Nathan ; Bruxelles : Labor, 1972 (Education 2000) - 182 p. Bibliogr.
- Le Développement des bibliothèques publiques en Afrique : Stage d'études d'Ibadan - Paris : UNESCO, 1955.
- DUBOIS (Florian) et ROY (Jean-Luc) : Le service audio-visuel. Collège Sainte anne de la Pocatière (Québec) : 1969 - 85 f, ill, multigr.
- ESCARPIT (Robert) : L'Écrit et la communication. Paris : P.U.F, 1973. (Que sais-je ?)
- FASUYI (T.A.) : La Politique culturelle du Nigéria - Paris : UNESCO, 1972 (Politiques culturelles ; études et documents) . 69 p.
- GOUREVITCH (Jean-Paul) : Clefs pour l'audio-visuel. Paris : Seghers, 1973 (Clefs ; 33) 218 p. Bibliogr.
- KIENTZ (Albert) : Pour analyser les media : l'analyse de contenu. Tours, Mame, 1971 - (Collection Medium) - 176 p. Bibliogr.
- LABARRE (Albert) : Histoire du livre. 2<sup>o</sup> éd. mise à jour. Paris : P.U.F, 1974 (Que sais-je ?) - 126 p.
- LABOURET (Henri) : Colonisation, colonialisme, décolonisation - Paris, Larose, 1952. 203 p.
- MONTEIL (Vincent) : L'Islâm noir. Paris, Seuil, 1964 (Collection Esprit "Frontière ouverte") 367 p., ill. Index - Importante bibliographie.
- OTERO (Lisandro) et MARTINEZ HINOJOSA (Francisco) : La Politique culturelle à Cuba. Paris : UNESCO, 1972. (Politiques culturelles : études et documents) . 57 p.
- THIBAUT-LAULAN (Anne-Marie) : L'Image dans la société contemporaine - Paris : Denoël, 1971. (Le Point de la question) . 317 p. - Bibliogr.
- RIGG (Robinson P.) : L'Audiovisuel au service de la formation. 3<sup>o</sup> éd. Paris : Entreprise moderne d'édition, 1974, 219 p. - Bibliogr.

## REVUES

L'ARC (n° 50) : Gutemberg.  
78, bd Saint-Michel, Paris 6°

Bulletin de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française -  
Vol. XVIII, n° 1, mars 1972.

Bulletin de l'UNESCO à l'usage des bibliothèques, Vol. XXVI, n° 1, janvier -  
février 1972.

50 millions de consommateurs (n° 50, mai 1975). Revue mensuelle éd. par l'Ins-  
titut National des Consommateurs 98, rue de Sèvres, 75007-PARIS

Le COURRIER de l'UNESCO - XXVIII° année, février 1975.

JANUS (n° 17) : La Civilisation des images - Production : Nouvelle librairie  
de France - 141, rue de Rennes, Paris (6).

Livres actualités (n°<sup>OS</sup> 67, 69 et 70 de janvier, mars et avril 1975)  
17, rue de la Félicité, 75017 Paris.

## BIBLIOGRAPHIE

Guide bibliographique du monde noir - Yaoundé : Université Fédérale du Ca-  
meroun, 1971. 2 vol.

## INDICATIONS

## BIBLIOGRAPHIQUES RELATIVES AUX AUTEURS et OUVRAGES CITES

- BA (Oumar) : 18 (dix-huit) poèmes peuls modernes. Paris : Cahiers d'ethn. afr.; n° 8, 1962 p. 536-550
- BALANDIER (Georges) et MERCIER (P.) : Les Pêcheurs Lébou . Saint-Louis : I.F.A.N., 1952
- BARTH (Heinrich) : A cheval à travers l'Afrique centrale : voyages et découvertes en 1849-1855 - Ed. en Allemagne.
- BEART (Charles) : Jeux et jouets de l'Ouest africain - Dakar : I.F.A.N, 1955. 2 vol. (Mémoires de l'Institut Français d'Afrique Noire).  
Recherche des éléments d'une sociologie des peuples africains à partir de leurs jeux. Paris : Présence africaine, 1960.
- DELAFOSSÉ (Maurice) : Haut Sénégal-Niger. Paris : Larose, 1912.
- DIAGNE (Pathé) : Pouvoir politique traditionnel en Afrique occidentale : essais sur les institutions politiques précoloniales - Paris : Présence africaine, 1967 - 294 p.  
: Grammaire structurale du Wolof moderne. Paris : Présence africaine, 1970.
- DIETERLEN (GERmaine) : Essai sur la religion bambara. Paris : Presses Universitaires de France.
- DIOP (Cheikh Anta) : Nations nègres et culture - Paris : Présence africaine , 1955.  
: L'unité culturelle de l'Afrique noire - Paris : Présence Africaine, 1959.  
: L'Afrique noire précoloniale - Paris : Présence Africaine, 1960
- GRIAULE (Marcel) : Jeux dogons. Paris : Institut d'ethnologie, 1938
- HAMA (Boubou) : Histoire traditionnelle d'un peuple. Les Zarma-Songhay. Paris : Présence africaine, 1967.
- HAMA (Boubou) et GUILHEM (Marcel) : Niger. Récits historiques. Paris : Liget, 1964.
- HAMET (Ismael) : Chroniques de la Mauritanie sénégalaise. Paris : Leroux, 1911. (Texte arabe).
- JAHN (Janheinz) : Muntu, l'homme Africain et la culture néo-africaine - Paris : Seuil, 1961.
- KAKE (Ibrahima Baba) : Terre d'Afrique. Paris : Présence africaine, 1966 - 117 p. Bibliogr.
- LABOURET (Henri) : Les Manding et leur langue - Paris : Larose, 1933.
- MANESSY (Gabriel) : Tâches quotidiennes et travaux saisonniers en pays bwa - Dakar : Université, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, 1960.

- MONTEIL (Charles) : Les Empires du Mali : étude d'histoire et de sociologie soudanaises - Paris : G.P. Maisonneuve et Larose, 1929.**  
: Monographie de Djenné, cercle et ville. Tulle 1902.
- NIANE (Djibril Tamsir) : Soundjata ou l'épopée mandingue. 2<sup>o</sup> éd. Paris : Présence africaine, 1960.**
- SAUVAGEOT (Serge) : Le Parler du Dyolof, description synchronique d'un dialecte Wolof. Dakar : I.F.A.N., 1965.**
- SOH (Siré-Abbas) : Chroniques du Fouta Sénégalais, tr. par M. Delafosse. Paris : Leroux, 1913.**
- SOW (Alfa Ibrahim) : Chroniques et récits du Fouta Djallon. Paris : Klincksieck, 1968.**  
: Inventaire du fonds Amadou-Hampâté Bâ répertorié à Abidjan en 1969 par l'auteur, éd. par Alfa Ibrahim Sow. Paris : Klincksieck, 1970.
- Dr TAUTAIN : Légendes et traditions des Soninké relatives à l'empire de Ghanata, dans le Bull. de Géog. hist et descr. Paris, 1895.**
- TAUXIER (Louis) : Histoire des Bambara. Paris : Geuthner, 1942, 228 p.**
- THOMAS (Louis-Vincent) : Les Diola, essai d'analyse fonctionnelle. Dakar : Mem. I.F.A.N. n<sup>o</sup> 55, 1959.**
- TRAORE (Bakary) : Le Théâtre négro-africain et ses fonctions sociales - Paris : Présence africaine, 1958.**
- TRAVELE (Moussa) : Petit manuel français-bambara. Paris : Geuthner, 1910.**  
: Petit dictionnaire français bambara et bambara-français. Paris : Geuthner, 1913.  
: Proverbes et contes bambara accompagnés d'une traduction française et précédés d'un abrégé de droit coutumier bambara et malinké. Paris : Geuthner, 1923.
- TRIFKOVIC (Mirjana) : Le Mancagne. Dakar ; I.F.A.N., 1969.**
- TYAM (Mohammadou Aliou) : La Vie d'El Hadj Omar, qacida en poular, traduction, notes et glossaire par Henri Gaden. Paris : Inst. d'ethnol. 1935.**
- VIEILLARD (Gilbert) : Notes sur les Peuls du Fouta Djallon. Dakar : Bull. I.F.A.N. 1940.**
- ZAHAN (Dominique) : Le N'domo et le Koré. Paris : Mouton, 1960.**  
: La Dialectique du verbe chez les Bambara. Paris, La Haye : Mouton, 1963.



\*950652C\*